

ÉTÉ 2019  
PRIX : 4,95 \$



# SAGE

Des promesses,  
des promesses PAGE 12

La cible : les aînés.  
Comment repérer et éviter  
les arnaques visant les  
personnes âgées PAGE 16

**SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX**

## PASSER À TRAVERS LES MAILLES DU FILET

Malgré les améliorations  
apportées, le système  
comporte encore de  
grandes lacunes pour  
les vétérans

PAGE 6

L'ancienne médecin de l'air des FAC, la D<sup>re</sup> Karen Breeck





Association nationale  
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE  
PRIVILÉGIÉ**

**JOHNSON**   
**ASSURANCE**  
**HABITATION · AUTO · VOYAGE**

## Une assurance voyage qui fera remuer les queues.

« Je vais arrêter de courir  
après la mienne »



### Ce que vous obtenez avec MEDOC<sup>MD</sup>

- Un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 40 jours chacun
- Un nombre illimité de voyages au Canada, peu importe la durée
- Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ en cas d'annulation<sup>2</sup>, d'interruption et de retard d'un voyage
- Protection allant jusqu'à 5 000 000 \$ en cas d'urgence médicale
- Accès à la protection indépendamment de l'âge ou de l'état de santé<sup>3</sup>

Lorsque vous voyagez, faites confiance à l'**assurance voyage MEDOC<sup>MD</sup>** de Johnson Assurance, tout comme le font plus de 80 000 membres de Retraités Fédéraux.

**Pour environ le même prix qu'il leur en coûterait pour assurer un seul voyage<sup>1</sup>, les membres de Retraités fédéraux peuvent bénéficier d'un régime d'assurance annuel multivoyage qui offre tous les éléments essentiels.**

**1 855 428-8744**

**[www.johnson.ca/retraitesfederaux](http://www.johnson.ca/retraitesfederaux)**

Veillez à mentionner que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, pour obtenir vos taux préférentiels.



**Obtenez une soumission**  
et courez la chance de

**GAGNER**  
**25 000 \$<sup>+</sup>**

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique. MEDOC<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de Johnson. L'assurance MEDOC<sup>MD</sup> est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administrée par Johnson. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. <sup>1</sup>Selon une comparaison entre le modèle B du régime annuel multivoyage MEDOC et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. <sup>2</sup>Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. <sup>3</sup>Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire seulement. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Johnson et RSA sont des filiales apparentées. Composez le 1 855 428-8744 pour tous les détails. <sup>4</sup>AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu avec lequel Johnson a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : [www1.johnson.ca/fr/cash2019](http://www1.johnson.ca/fr/cash2019).

# LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS EST NOTRE PLUS GRANDE FORCE

*Vous êtes notre meilleur recruteur*

## JEAN-GUY SOULIÈRE

La raison d'être de notre association est la défense des intérêts, pour protéger nos pensions et nos prestations en particulier et les enjeux importants pour les aînés en général. De nombreux membres nous demandent : La défense des intérêts fonctionne-t-elle vraiment? Et, tout simplement, la réponse est oui.

Dans le passé, cette association a revendiqué l'indexation complète de notre pension de retraite, l'établissement d'un régime de soins dentaires pour les pensionnés et la pleine participation à la gouvernance du Régime de soins de santé de la fonction publique. Nos démarches de défense des intérêts ont été couronnées de succès. Plus récemment, en collaboration avec d'autres groupes d'aînés, des agents négociateurs et des organisations de retraités comme la Coalition canadienne pour la sécurité du revenu de pension, nous avons réussi à faire reculer le gouvernement au sujet du projet de loi C-27, qui aurait modifié le paysage des pensions au pays et menacé nos régimes à prestations déterminées.

Retraités fédéraux a joué le rôle d'organisme dirigeant les pressions exercées sur le gouvernement pour qu'il élabore une stratégie sur les aînés, y compris le rétablissement d'un ministre responsable des Aînés. L'été dernier, le gouvernement a annoncé la nomination d'une ministre des Aînés, Filomena Tassi. Nous l'avons rencontrée à quelques reprises, notamment dans le cadre de notre récente journée de lobbying Voix vibrantes, au cours de laquelle elle a été l'hôte d'une réception et a reconnu nos contributions. Lors des élections de 2015, Retraités fédéraux a été particulièrement actif partout au pays, et ce fait est constamment reconnu lorsque nous

rencontrons des députés et des représentants du gouvernement. Nous sommes en train d'organiser notre stratégie pour les élections fédérales de 2019. Il existe de nombreux autres exemples du succès de nos démarches de défense des intérêts. Alors oui, la défense des intérêts fonctionne.

Toutefois, nos efforts pourraient avoir plus d'influence si tous les retraités fédéraux de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la GRC devenaient membres. En politique, les chiffres comptent. Plus nous comptons de membres, plus notre influence est grande. Nos membres, et les aînés en général, votent proportionnellement plus que tout autre groupe. Et les candidats le savent.

Le niveau local constitue l'un des points de contact les plus efficaces en matière de défense des intérêts, ce qui fait ressortir l'importance de nos sections. Lorsque je rencontre des députés à Ottawa, ils mentionnent souvent leurs rencontres avec des représentants de Retraités fédéraux dans leur circonscription. Nos démarches de défense des intérêts sont couronnées de succès parce que nous sommes cohérents avec nos messages et notre mission, d'un bout à l'autre du pays. Nos bénévoles sont l'élément clé de l'efficacité de la défense des intérêts, et je vous encourage à vous impliquer.



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

L'orientation de notre défense des intérêts repose sur notre vision, notre mission, nos valeurs et notre plan stratégique. Elle est définie de la base au sommet, à partir des besoins et des exigences de nos membres, qui sont interprétés par notre conseil d'administration et traduits en un plan d'action. Notre bureau national dispose d'une équipe de défense des intérêts professionnelle et bien informée, qui coordonne nos efforts et donne des conseils à nos bénévoles. Ceux d'entre vous qui sont bénévoles ont déjà commencé à recevoir de l'information sur notre stratégie pour les élections de 2019. Pour les membres en général, veuillez consulter régulièrement le site [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca), vous pourrez y prendre connaissance de nos démarches de défense des intérêts en action et les apprécier.

Il y a bien des raisons d'être ou de devenir membre de notre Association, mais n'oubliez jamais que, à cause de l'efficacité de notre défense des intérêts, votre adhésion est la meilleure garantie de protection de vos prestations. Nous devons augmenter notre bassin de membres. Et chacun d'entre vous est notre meilleur recruteur. ■



# SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

## ÉDITEUR

Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

## RÉDACTRICE EN CHEF

Gail J. Cohen

## GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

## COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

## COLLABORATEURS

Elizabeth Thompson, Kathryn May, Helen Burnett-Nichols, Patrick Imbeau, Jessica Searson, Candace Jazvac, Marg Bruineman, Sandi Krasowski

## SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Sandra Pronovost, Claire Garvey, Lionel Raymond

## INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

## IMPRESSION

Dollco Printing

## COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION DU MAGAZINE SAGE

Roy Goodall, Rick Brick, Cynthia Foreman, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :  
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9  
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.  
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :  
Association nationale des retraités fédéraux  
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, communiquez avec Karen Ruttan, au 613.745.2559, poste 256

Prix au numéro : 4,95 \$  
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.

## SOMMAIRE

### 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT

### 5 CHER SAGE

### 6 UN FRONT D'UN TOUT NOUVEAU GENRE

Le gouvernement traite les problèmes individuels des vétérans, mais sans procéder à une refonte systémique du haut vers le bas des programmes d'Anciens Combattants Canada **ELIZABETH THOMPSON**

### 12 DES PROMESSES, DES PROMESSES

Les libéraux ont-ils tenu toutes les promesses énoncées dans leurs lettres de mandat ministériel? **KATHRYN MAY**

### 18 LA CIBLE : LES AÎNÉS

Les escroqueries visant les aînés sont sophistiquées. Voici ce qu'il faut savoir pour les repérer **HELEN BURNETT-NICHOLS**

### 21 PARTEZ EN VOYAGE L'ESPRIT TRANQUILLE

Les avantages des voyages organisés

### 23 LES CROISIÈRES : CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AVANT DE LEVER L'ANCRE

### 24 LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS

Le nouvel ombudsman des vétérans parle des cinq prochaines années

### 25 INFOPENSIONS

Les femmes à la retraite **PATRICK IMBEAU**

### 27 BILAN SANTÉ

Un cadre sur les soins palliatifs pour le Canada **JESSICA SEARSON**

### 28 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

Élections 2019 : Quelle est votre priorité? **CANDACE JAZVAC**

### 30 RENCONTREZ LES AGENTS DES PROGRAMMES DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS

**MARG BRUINEMAN**

### 33 CE N'EST QU'UN DÉBUT

Pour la nouvelle députée provinciale Judith Monteith-Farrell, le vrai travail a commencé après la retraite **SANDI KRASOWSKI**

### 34 DERNIÈRES NOUVELLES

### 37 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

Possibilités de bénévolat au sein de l'Association nationale des retraités fédéraux

### 38 VOTRE SECTION EN BREF

### 44 TOUR D'HORIZON PANCANADIEN

### 45 AVIS DE DÉCÈS

### 46 NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE!

PHOTO DE COUVERTURE : L'ancienne médecin de l'air des FAC, la D<sup>re</sup> Karen Breeck. Photo : Jana Chytil

## CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux  
865 chemin Shefford  
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :  
[sage@retraitesfederaux.ca](mailto:sage@retraitesfederaux.ca)

*Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.*

Je viens de recevoir un sondage sur les régimes de soins dentaires et je vais y répondre, mais j'attends celui promis dans Sage à propos des publicités sur le cannabis. Au cas où je l'aurais raté, voici mon opinion.

Sage ne devrait vraiment pas présenter des publicités sur le cannabis pour les raisons suivantes :

1) Sage ne fait pas de publicité pour l'alcool ou le tabac, et il devrait en être de même pour le cannabis. Nous ne voulons pas que notre organisation nationale de retraités fasse la promotion de produits susceptibles de créer une dépendance, de nuire à la santé et d'être psychotropes dans un magazine national pour les aînés. Fumer est mauvais pour la santé, un point c'est tout, promouvoir la consommation de drogues dans des aliments est tout aussi mal. Rappelez-vous l'incident qui est survenu récemment au Canada et où un groupe de personnes âgées ont mangé, sans le savoir, des brownies contenant du cannabis dans un buffet et ont été hospitalisées, sans parler des innombrables histoires que j'ai lues sur des animaux de compagnie et des enfants qui mangeaient ces produits par accident et nécessitaient des soins similaires.

2) Un très grand nombre de vos abonnés sont, comme moi, des agents de la paix ou des membres de la GRC et de la police militaire retraités, qui ont passé des années à arrêter des gens pour consommation de drogues illégales et ont vu de première main les types de personnes impliquées, qui commettaient très souvent d'autres actes criminels, ce qui les conduisait à être fouillés et à être trouvés en possession de drogues illégales, comme le cannabis. À titre d'exemple, lors d'une

patrouille près de Lindsay, en Ontario, un homme conduisant de façon dangereuse sur des routes dégagées en plein jour a dérapé dans le fossé en face de moi. Je suis sorti pour l'aider au cas où il aurait été blessé et j'ai constaté qu'il avait les facultés affaiblies et transportait une grande quantité de marijuana illégale. Mon partenaire et moi avons dû lui arracher ses clés pour l'empêcher de repartir et nous assurer qu'il ne reprenait pas la route et n'avait pas un accident beaucoup plus grave.

3) Ayant grandi à la fin des années 60, j'ai vu beaucoup trop d'amis du secondaire qui ont commencé à consommer cette drogue et qui ont fini par prendre des drogues dures qui ont pratiquement ruiné leur vie.

4) La consommation de marijuana à des fins médicales n'est pas scientifiquement prouvée. L'Association médicale canadienne s'est elle-même prononcée publiquement contre la prescription de cette drogue par des médecins canadiens.

En terminant, si Sage a tant de mal à obtenir des revenus publicitaires, il suffit d'augmenter nos cotisations de quelques dollars. Je préférerais de loin ne pas voir cette industrie bénéficier d'une visibilité positive dans notre magazine national.

Brett Hodsdon, Ottawa

*Vos sentiments sont partagés par beaucoup, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas mener le sondage.*

*(Sujet : Régime national d'assurance-médicaments et réduction importante du coût des nouveaux médicaments)*

Il a été mentionné dans le numéro du printemps 2019 que la réduction du coût des médicaments fera partie intégrante de tout nouveau régime national d'assurance-médicaments. Cela peut être une mauvaise nouvelle et pourrait même bel et bien entraîner le décès de ceux d'entre nous qui souffrent de maladies rares. Les médicaments pour les maladies rares se traduisent automatiquement par des prix plus élevés en raison d'un marché restreint. Sinon, comment les sociétés pharmaceutiques peuvent-elles récupérer les milliards qu'elles dépensent en recherche et en essais cliniques et avoir suffisamment d'argent pour leurs actionnaires? Et la question « Quel niveau de profit suffit? » est valable.

Le Conseil canadien d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est en train de rédiger une nouvelle loi visant à forcer les sociétés pharmaceutiques à réduire considérablement leurs prix pour les nouveaux médicaments. Le Luspatercept en est un exemple. C'est le premier médicament jamais conçu pour certains types de myélodysplasie (insuffisance médullaire). Le fabricant, Celgene, qui appartient maintenant à Bristol-Myers Squibb, cherche actuellement à obtenir une approbation accélérée aux États-Unis et dans l'Union européenne pour le vendre. Pour l'instant, il n'a pas l'intention de demander l'autorisation d'utiliser ce médicament au Canada, attendant peut-être de voir quel genre de réglementation le CEPMB élaborera. Entre-temps, les plans visant à réduire considérablement le coût des nouveaux médicaments pourraient maintenir des patients dans une impasse entre les sociétés pharmaceutiques et le CEPMB.

S'il doit y avoir un régime national d'assurance-médicaments, il doit comporter un programme spécial pour couvrir les médicaments spécialisés pour les maladies rares. Il devrait tenir compte des questions susmentionnées, sinon les nouveaux médicaments pour des maladies rares pourraient ne jamais arriver sur le marché canadien.

Gwen Barry, Lower Sackville, N.-É.

Je me réfère à la lettre au courrier des lecteurs de Paul Fast dans votre numéro du printemps 2019. Son point de vue par rapport au suremballage du magazine Sage est un bon argument, mais votre réponse indiquant que vous n'êtes pas encore prêt à passer à une distribution entièrement électronique l'était tout autant. Une solution de rechange valant la peine d'être envisagée consiste à imiter ce que font beaucoup d'organisations et d'associations de nos jours avec leur bulletin d'information : offrir la distribution/l'accès électronique à ceux qui en font la demande et continuer d'en envoyer une copie papier à ceux qui ne le font pas. Vous utiliserez ainsi moins de papier (et moins de plastique) et économiserez sur l'affranchissement — difficile de trouver mieux!

Bruce Keith, Canmore, Alta.

*Votre lettre est un rappel idéal d'inviter nos membres à écrire à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca) pour prévoir l'envoi électronique de Sage.*

# UN FRONT D'UN TOUT NOUVEAU GENRE

Le gouvernement traite les problèmes individuels des vétérans, mais sans procéder à une refonte systémique du haut vers le bas des programmes d'Anciens Combattants Canada

**ELIZABETH THOMPSON**



Assise dans un restaurant du centre-ville d'Ottawa, la D<sup>re</sup> Karen Breeck doit encore marquer un temps d'arrêt pour se ressaisir lorsqu'on lui pose des questions sur sa transition de la vie militaire à la vie civile il y a dix ans. Un seul coup de fil a suffi. Soudainement, sa carrière de 20 ans comme médecin de l'air dans les Forces armées canadiennes (FAC) a pris fin. «Je ne suis pas sûre de vouloir en parler», confie-t-elle. «Ça s'est mal passé. J'aurais aimé avoir accès à tous les bons programmes qui sont maintenant offerts aux militaires.»

Au cours des dernières années, le Canada a commencé à améliorer son programme de transition militaire et son programme à l'intention des vétérans. La situation s'est donc améliorée depuis que la D<sup>re</sup> Breeck a quitté l'armée. Mais en ce qui a trait aux

besoins particuliers des vétérans, les programmes offerts demeurent lacunaires.

Les femmes sont entrées dans l'armée canadienne pour la première fois il y a plusieurs décennies, mais les choses ont

beaucoup changé en 1989 lorsque le gouvernement a ouvert la porte aux femmes dans la plupart des groupes professionnels militaires. Le nombre de femmes au sein des forces armées a commencé à augmenter et elles ont commencé à occuper des emplois qui, dans le passé, étaient réservés aux hommes. Au cours des dernières années, ces premières vagues de femmes ont joint les rangs des vétérans du Canada.

Tout comme les militaires ont dû s'adapter aux femmes en modifiant des éléments comme l'équipement conçu pour les hommes, c'est maintenant Anciens Combattants Canada (ACC) qui doit adapter les programmes de transition

et aider les femmes. Certains de ces besoins spéciaux sont d'ordre médical, par exemple l'incontinence causée par le port de lourds sacs à dos, l'exposition à des toxines environnementales, l'infertilité, les traumatismes sexuels liés au service militaire, les dommages causés par des équipements comme les casques de pilotes qui conviennent aux hommes, mais sont si lourds qu'ils blessent le cou des femmes.

D'autres sont d'ordre plutôt psychologique ou sociétal, notamment le sans-abrisme, le suicide, les niveaux de revenus inférieurs à leurs collègues masculins, et l'absence de groupes de counseling à l'intention des vétéranes.

Un article rédigé pour la Bibliothèque du Parlement par l'analyste Isabelle Lafontaine-Émond indique que deux groupes ont des taux d'emploi plus faibles et des baisses de revenu plus importantes lorsqu'ils quittent l'armée : ceux qui sont libérés pour raisons médicales et les vétéranes. «Trois ans après leur libération des FAC, les femmes avaient un revenu total de 21 % inférieur à celui qu'elles touchaient dans les FAC, alors que les hommes avaient exactement le même revenu. Quant au salaire moyen gagné après trois ans, il était de 51 % moins élevé chez les femmes, comparativement à 34 % moins élevé chez les hommes», a-t-elle constaté.

L'article soutient qu'il faut adopter des approches distinctes pour les femmes et les hommes : «Les chercheuses qui s'intéressent à l'intégration d'une perspective genrée (*gender mainstreaming*) dans la recherche militaire estiment qu'une politique aveugle aux questions de genre produit des résultats discriminatoires et rend ainsi l'expérience des femmes plus difficile qu'elle ne doit l'être.»

La professeure adjointe à l'Université Mount Saint Vincent à Halifax Maya Eichler a fait des recherches sur la transition de la vie militaire à la vie civile. Elle affirme que l'ancien système des vétérans et la nouvelle Charte des anciens combattants adoptée en 2006 ont une chose en commun : l'aveuglement par rapport au genre. «Nous essayons de répondre aux besoins uniques des vétéranes, mais ACC, les FAC et le ministère de la Défense nationale (MDN) fonctionnent comme si le sexe n'était pas une catégorie pertinente depuis si

longtemps qu'il faut surmonter un héritage remontant à loin pour penser aux besoins particuliers des vétéranes.»

En l'absence d'action de la part des militaires et du gouvernement, le secteur caritatif est intervenu pour combler certaines lacunes, enchaîne M<sup>me</sup> Eichler. «Les premiers programmes que nous avons constatés pour les femmes étaient offerts, par exemple, par le Réseau de transition des vétérans. Il a été l'un des tout premiers groupes à offrir des services propres aux femmes. Et, bien entendu, on a mis sur pied des groupes de soutien par les pairs également, mais l'initiative venait du secteur caritatif, pas du gouvernement.»

Mais selon M<sup>me</sup> Eichler, les choses ont commencé à changer. «Je pense que le sujet suscite plus d'intérêt, surtout à cause du rapport de [l'ancienne juge de la Cour suprême du Canada Marie] Deschamps. Il a vraiment mis en lumière la question des expériences des vétéranes et des survivantes de traumatismes sexuels dans les forces armées, de sorte que les militaires prennent la question plus au sérieux. Nous avons aussi constaté qu'un plus grand nombre de vétéranes ont organisé et mis sur pied leurs propres groupes de soutien par les pairs. Ensuite, la recherche s'est penchée de beaucoup plus près sur cette question.»

Parmi ceux qui y prêtent plus d'attention, mentionnons le gouvernement libéral actuel, qui s'est fixé comme objectif d'augmenter le pourcentage de femmes dans l'armée de 15 à 25 %. Le gouvernement dit être conscient du problème et veut améliorer la situation des femmes qui ont servi leur pays.

Alex Wellstead, attaché de presse du ministre des Anciens Combattants Lawrence MacAulay, dit que le gouvernement a planifié un forum des vétéranes en mai pour entendre les femmes militaires et les vétéranes au sujet du problème des blessures sexospécifiques et des inégalités qu'elles entraînent en matière de soins et de prestations.

«L'objectif du Forum des vétéranes est d'entendre directement celles-ci témoigner de leurs expériences et de recueillir leurs suggestions sur la meilleure façon d'élaborer des politiques et des programmes qui répondent à leurs besoins particuliers», explique M. Wellstead. «L'objectif principal

est de quitter le forum avec des idées concrètes sur la façon d'aller de l'avant : comment ACC peut-il mieux communiquer avec la population des vétéranes? Quelles sont les priorités de celles-ci, sur lesquelles on pourrait s'attaquer à court, à moyen et à long terme? Même si les programmes d'ACC sont conçus pour répondre aux besoins uniques de tous les vétérans, nous reconnaissons qu'il faut en faire plus pour les vétéranes.»

La col Nishika Jardine est l'une de celles qui ont bénéficié du nouveau programme de transition militaire, qui accorde aux militaires une période de six mois pour les aider à passer de la vie militaire à la vie civile. C'est très différent de la pratique du passé, dit-elle. «On n'en parlait jamais. Les gens quittaient l'armée, tout simplement. En 30 jours, ils étaient partis.»

M<sup>me</sup> Jardine, qui est l'une des premières femmes diplômées du Collège militaire royal du Canada et a 55 ans, a servi dans le Corps royal du génie mécanique et électrique de l'armée pendant 37 ans, dont un an en Afghanistan. Elle a été libérée pour raisons médicales en mai. «J'étais démolie, je présume. Le service militaire semble être plus dur pour les femmes. Je pense qu'il nous bousille plus le corps.»

Six mois avant sa libération, M<sup>me</sup> Jardine a été transférée dans un centre de transition qui lui a permis de rester au sein de la famille



En tant que médecin militaire, Karen Breeck connaît les problèmes de santé propres aux femmes militaires.



Photo : Ken Lin

Ancienne retraitée migratrice, Karen Breck mentionne que le gouvernement a pris des mesures pour régler les problèmes individuels des vétérans, mais qu'une refonte plus systémique du haut vers le bas des programmes destinés aux vétérans s'impose.



Photo : Nishika Jardine

La col Nishika Jardine dit que le programme de transition pourrait être amélioré lorsqu'il s'agit d'aider des gens comme elle à traduire leur expérience militaire en CV civils.

militaire pendant qu'elle se préparait à la vie civile. Pendant ce temps, on lui versait son plein salaire et elle avait le choix d'aller à l'école, de trouver un emploi ou de « faire tout ce qu'il fallait pour me préparer à ma nouvelle vie civile. J'ai eu beaucoup de soutien. Le centre de transition était excellent. J'avais une infirmière gestionnaire de cas qui m'a guidée dans toutes les démarches médicales et m'a expliqué comment communiquer avec Anciens Combattants Canada et obtenir mes demandes de prestations d'invalidité. J'ai eu beaucoup d'aide avec cela.»

M<sup>me</sup> Jardine est à la recherche d'un emploi de cadre ou de *coach* en leadership, mais dit que le programme de transition pourrait être amélioré lorsqu'il s'agit d'aider des gens comme elle à traduire leur expérience militaire en CV civils.

Trouver un médecin civil après des années pendant lesquelles on pouvait compter sur des médecins militaires est un autre défi,

souligne-t-elle. «Au moment même où mes besoins médicaux augmentent parce que je suis libérée pour raisons médicales, que je suis dans la cinquantaine et que j'ai besoin d'un médecin de famille, je n'arrive pas à en trouver un et il est vraiment difficile de faire le tour des cabinets de médecin et de supplier.»

«Si le gouvernement ne pouvait poser qu'un seul geste pour les militaires, il devrait alors les aider à trouver un médecin de famille.»

La cap Kate Pentney, une pilote qui quittera l'armée à l'automne avec une lésion de la moelle épinière à la suite de son service, pense aussi beaucoup aux soins médicaux. «J'aimerais que quelqu'un gère mes soins. J'aimerais un guichet unique qui gère tous mes spécialistes, toutes mes ordonnances, tous mes soins et qui s'assure que je ne fais pas de surdose ou d'autres problèmes de ce genre.»

M<sup>me</sup> Pentney s'est fait dire que son état s'aggraverait avec le temps et a modifié sa

maison pour se préparer à l'avenir. Elle mentionne cependant qu'elle bénéficierait de plus d'aide pour la garde d'enfants. «Je pense qu'Anciens Combattants Canada va très bien prendre soin de moi. On sait que je suis esquinquée. On sait que mon cas s'en vient.»

Toutefois, M<sup>me</sup> Pentney indique que le programme de transition n'est pas aussi bien adapté qu'il pourrait l'être pour les personnes dans sa situation. Elle dit que le programme porte principalement sur la préparation aux emplois civils, alors qu'elle sait qu'il est peu probable qu'elle recommence à travailler. «Cela a été dur.»

En tant que médecin militaire, la D<sup>re</sup> Breck — membre de l'Association nationale des retraités fédéraux depuis 2009 — a été témoin de première main de certains des problèmes de santé propres aux femmes militaires. «Statistiquement, les femmes sont plus souvent blessées que les hommes. Nous sommes libérées pour raisons médicales à un taux plus élevé que les hommes. ACC met plus de temps à prendre des décisions concernant les demandes des femmes.» Parmi les problèmes, mentionnons l'infertilité, les fausses couches, les mortinaissances, l'incontinence causée par l'effort, l'exposition aux produits chimiques, les blessures répétitives, les problèmes musculo-squelettiques, les traumatismes sexuels liés au service militaire et le trouble de stress post-traumatique (TSPT).

Pour ce qui est du counseling, la D<sup>re</sup> Breck indique que les vétérans finissent par être regroupées avec leurs collègues masculins ou qu'on leur demande de se joindre à des groupes conçus pour les épouses civiles des officiers militaires. Cependant, les femmes militaires ne font pas vraiment partie de l'un ou l'autre groupe. «Nous savons que les groupes de pairs sont importants. Nous savons que la thérapie de groupe est importante. Nous savons que, pour la thérapie de groupe, les hommes réussissent mieux dans les groupes mixtes. Les femmes réussissent mieux dans les environnements sans hommes. Elles ont besoin de cet espace sûr.»

La D<sup>re</sup> Breck évoque aussi des problèmes de communication entre les Forces armées et Anciens Combattants, lorsqu'il s'agit de déterminer qui devrait s'occuper d'une situation ou de problèmes médicaux pouvant





## **PENSION À VIE POUR LES VÉTÉRANS ATTEINTS D'UNE BLESSURE OU D'UNE MALADIE LIÉE AU SERVICE**

La nouvelle pension à vie vous aide à faire la transition à la vie après le service grâce à la reconnaissance et au soutien du revenu dont vous avez besoin.

Apprenez-en plus : [veterans.gc.ca/pensionavie](https://veterans.gc.ca/pensionavie)  
1-866-522-2022

## **PENSION FOR LIFE FOR VETERANS WITH SERVICE-RELATED INJURY OR ILLNESS**

The new Pension for Life helps you transition to life after service with the recognition and income support you need.

Learn more: [veterans.gc.ca/pensionforlife](https://veterans.gc.ca/pensionforlife)  
1-866-522-2122

être liés au service. « Nous en finissons toujours avec des femmes qui ne sont pas tout à fait rétablies. »

Parfois, ce n'est qu'après avoir quitté l'armée que les vétéranes apprennent l'existence d'un problème à long terme. La D<sup>re</sup> Breeck précise que les médecins n'ont pas nécessairement la formation pour déterminer si un problème comme l'infertilité peut être lié à l'exposition à des produits chimiques en milieu de travail. « Qu'ils soient militaires ou civils, nos fournisseurs de soins de santé ne sont pas au courant. Même si vous trouvez la bonne personne qui fait la bonne recherche et qui obtient le bon document pour indiquer qu'elle appuiera une mesure quelconque, le document est ensuite acheminé à ACC, où il n'y a ni bureau pour la santé des femmes ni d'[experts] dans ce domaine. C'est pour cela, à mon avis, que le traitement des réclamations des femmes prend beaucoup plus longtemps, car personne ne sait quoi faire. »

Selon la D<sup>re</sup> Breeck, les vétéranes sont plus susceptibles d'être célibataires, mères monoparentales ou mariées à un autre

« Si le gouvernement ne pouvait poser qu'un seul geste pour les militaires, il devrait alors les aider à trouver un médecin de famille. »

– Nishika Jardine, col

militaire, ce qui signifie que leur conjoint civil n'est pas aussi libre de défendre leurs besoins qu'un civil le peut. « Alors, si nous sommes parties et que nous sommes démolies, beaucoup d'entre nous sont seules et célibataires. Sans énergie pour nous battre. »

La D<sup>re</sup> Breeck indique que le gouvernement a pris des mesures pour régler les problèmes individuels des vétéranes au fur et à mesure qu'ils surviennent, mais qu'il manque une refonte plus systémique du haut vers le bas des programmes destinés aux vétéranes.

« Ils ont été conçus par des hommes, pour des hommes, à propos des hommes. Donc, chaque fois que les femmes ont eu des problèmes en cours de route, nous devons trouver ces solutions, du bas vers le haut. »

À titre comparatif, les vétéranes des États-Unis sont mieux organisées et le gouvernement a mis davantage de mesures en place pour les aider, dit la D<sup>re</sup> Breeck. « Aux États-Unis, il y a un bureau de la santé des femmes dans l'armée, mais aussi à [Anciens combattants]. Si je suis une femme et que je suis vétérane aux États-Unis, si je pense que j'ai un problème de femme, cela pourrait-il être lié? Mon infertilité est-elle liée au service? Je peux composer un numéro 1-800. J'ai des ressources. J'ai des recherches. »

En fin de compte, la D<sup>re</sup> Breeck espère que l'expérience de celles qui ont déjà servi et qui peuvent maintenant parler de leurs expériences entraînera des améliorations pour celles qui suivent leurs traces. « Ce n'est même pas pour nous », lance-t-elle. « Nous voulons améliorer les choses pour la prochaine génération. » ■



## Une nouvelle aide auditive qui bénéficie particulièrement aux retraités

Essayez cette toute nouvelle aide auditive, adaptée au train de vie moderne: ambiophonie complète, longue autonomie, sans effet Larsen !<sup>1</sup>

C'est une toute nouvelle gamme d'aides auditives qui a été mise à la disposition du public il y a quelques semaines. Elle est déjà en train de révolutionner l'expérience auditive de ses porteurs.

La plupart des aides auditives masquent le bruit de fond en utilisant des micros directionnels qui se focalisent en priorité sur les sons qui vous parviennent du devant. Du coup, c'est un peu comme porter des oreilles pour les oreilles. C'est fini ! Ces nouvelles aides auditives traitent extrêmement rapidement

les signaux sonores parvenant de toutes les directions. Ainsi, elles améliorent grandement votre capacité à entendre et à comprendre ce que les gens disent autour de vous, même dans des environnements bruyants.

En outre, la plupart des aides auditives doivent réduire leur force d'amplification pour éviter l'effet Larsen – mais pas celles-ci ! Ces nouvelles aides auditives tuent dans l'œuf tous les sifflements et crissements atroces, tout en maintenant une force d'amplification intacte.

Il n'a jamais été si facile de vous connecter à votre mode de vie moderne ! Avec ces aides, vous pouvez passer des appels mains libres avec votre smartphone, ou écouter des musiques en lecture continue à partir de votre téléphone, de votre stéréo, TV ou autre appareil Bluetooth®. On peut même les commander avec une option de batterie rechargeable lithium-ion.

Oui, le futur de l'audition est là, et il n'a jamais été aussi limpide. **Appelez-nous dès maintenant pour tester ces aides auditives par vous-même !**

Appelez le **1-855-749-7795** pour prendre un rendez-vous GRATUIT  
ou réserver votre rendez-vous en ligne en suivant ce lien: **HearingLife.ca/SAGE-FR**

 **HearingLife** | National  
Affiliated Partners



Des tests d'audition gratuits sont offerts pour les adultes à partir de 19 ans. Des frais s'appliqueront pour obtenir une copie de votre audiogramme. Les tests pour les enfants sont payants et s'effectuent en des lieux sélectionnés : veuillez nous contacter pour plus d'informations. <sup>1</sup> <https://www.oticon.ca/hearing-aid-users/hearing-aids/products/opn-s>

Code promotionnel **MAG-RETH-SAGE**

# Déménagez avec l'aide de l'Association nationale des retraités fédéraux et du RSG...

**Découvrez les avantages de 60 ans de connaissances et d'expérience dans l'industrie!**

**Grâce à votre adhésion à Retraités fédéraux, les membres de votre famille et vous-même êtes admissibles à ce qui suit :**

## Une récompense monétaire

Pour vos achats et ventes d'immobilier coordonnés par l'entremise du RSG.

## Des prix garantis

(réduisez le stress et économisez)

Sur les services de déménagement.

## Une vérification de facture gratuite

Avant de payer votre facture de déménagement.

Valable pour les déménagements locaux ou à distance.



*« J'ai été très satisfaite de l'ensemble du déménagement du début à la fin. L'entreprise était très professionnelle et s'est assurée que mes meubles et mes boîtes ont été manipulés avec soin. Mes meubles ont été très bien protégés. Je n'hésiterais pas à recommander le groupe de relogement RSG à toute personne qui déménage. Le personnel s'est surpassé pour voir à ce que mes besoins soient satisfaits. »*

**-Diane R., membre de Retraités fédéraux**



**Le groupe de relogement RSG**

PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

Pour des témoignages de clients et plus d'information, visitez [www.relocationservicesgroup.com](http://www.relocationservicesgroup.com)

**Composez le 1-866-865-5504**

# DES PROMESSES, DES PROMESSES

Le gouvernement libéral a mis en place un système pour évaluer s'il respecte les ordres de marche du premier ministre à ses ministres du Cabinet

KATHRYN MAY

Dans ses fonctions de premier responsable des résultats pour le Canada, le mandarin Matthew Mendelsohn est resté dans les coulisses. Cependant, à l'approche des élections, les projecteurs seront braqués sur son «Unité des résultats et de la livraison», pour déterminer combien de promesses du gouvernement Trudeau se sont réalisées.

Et, en tout premier lieu, les lettres de mandat que le premier ministre Justin Trudeau a envoyées à chacun de ses ministres seront examinées, car elles établissaient les ordres de marche des ministres et le plan de gouvernement pour les quatre prochaines années. Jusqu'à Trudeau, ces lettres rituelles aux ministres demeuraient secrètes, même les sous-ministres ne pouvaient les voir.

Mais Mendelsohn affirme que la publication de ces lettres, ainsi que l'outil de «suivi des mandats» en ligne, qui surveille les progrès des ministres dans la réalisation des engagements énoncés dans ces lettres, sont

cruciaux pour «la transparence, augmenter la responsabilité et contribuer à la réalisation des tâches. L'idée des lettres de mandat ouvertes, reposant en grande partie sur le programme [électoral], donne une idée très claire du mandat du gouvernement.»

Dans ces lettres, Trudeau a dit à ses ministres qu'il s'attendait à ce qu'ils «fassent le suivi et le compte rendu de leurs engagements» et que, «au cours de notre mandat de quatre ans, je m'attends à ce que nous respections tous nos engagements». À l'évidence, Trudeau veut aller aux urnes en octobre en présentant le plus grand nombre

possible de ces engagements comme étant «réalisés ou entièrement respectés».

Les lettres de mandat originales de 2015 confiaient 289 tâches aux ministres, mais cette liste en comporte 432 depuis. Le gouvernement a effectué quatre remaniements ministériels, assortis de nouvelles lettres de mandat qui tenaient compte de nouvelles priorités à la suite d'une crise des opioïdes, du fiasco du système de paye fédéral, d'une inondation de migrants à la frontière et, bien sûr, de l'élection du président américain Donald Trump, qui a contribué à ajouter 143 autres priorités à la liste des tâches des ministres. À la suite des mesures alléchantes préélectorales annoncées dans le budget fédéral du ministre des Finances Bill Morneau en mars, l'outil de suivi des mandats avait indiqué que le gouvernement avait respecté 47 % de ses promesses initiales, mais 37 % des 432 engagements.

Les critiques ont rejeté l'outil comme étant politiquement motivé et autolouangeur, mais la principale plainte concerne le trop grand nombre de priorités. Selon un fonctionnaire, on peut gérer quatre ou cinq priorités claires et très médiatisées, « mais en avoir 432 signifie que tout est prioritaire ». Et tout échec rend les libéraux vulnérables aux attaques de l'opposition, pour avoir manqué à leurs promesses.

La plupart des Canadiens ne liront probablement jamais une lettre de mandat et ne regarderont jamais l'outil de suivi, mais les groupes de défense des intérêts et de lobbying ont surveillé de près les deux, pour leurs démarches visant à influencer la politique publique.

## UNE STRATÉGIE POUR LES ÂÎNÉS INCONTOURNABLE

Une stratégie nationale pour les aînés n'a jamais figuré dans une lettre de mandat, mais elle demeure une priorité absolue pour les groupes de défense des aînés. Depuis son élection, le gouvernement Trudeau a mis en œuvre des politiques qui ont permis d'améliorer la vie sociale, la santé et l'économie des Canadiens âgés. Toutefois, il reste encore beaucoup de pain sur la planche.

Voici quelques-unes de ces initiatives : des mesures sur l'assurance-médicaments; des modifications à la législation sur la faillite des sociétés, afin d'aider les retraités; des investissements de 6 milliards de dollars dans les soins à domicile; l'octroi de 50 millions pour étudier la démence; et 100 millions versés à Nouveaux Horizons pour les aînés, pour des programmes communautaires visant à faire participer les aînés et prévenir leur isolement social. Les militants veulent que le gouvernement fédéral prenne l'initiative et adopte une stratégie nationale pour assembler les politiques disparates, dispersées dans différents ministères et paliers de gouvernement, afin que l'argent des contribuables soit mieux dépensé et mieux ciblé, en vue de fournir de meilleurs soins.

Selon le Dr Samir Sinha, l'un des architectes d'un projet de stratégie nationale pour les aînés, les lettres de mandat révèlent l'orientation et les valeurs du gouvernement. Pour les défenseurs, elles représentent des indications solides pour harmoniser certains éléments d'une telle stratégie au mandat d'un ministre. « Je les considère comme un point de départ et nous les avons examinées pour voir

ce qui correspond à la stratégie. » Il précise que la recherche et les données probantes de la stratégie sont devenues essentielles lorsque la ministre de la Santé de l'époque, Jane Philpott, négociait l'accord sur la santé avec les provinces et réservait 6 milliards de dollars provenant du Transfert canadien en matière de santé pour les soins à domicile. Il affirme également que les politiciens ne devraient pas être attaqués pour avoir reculé devant les promesses faites dans les lettres de mandat, si les données probantes ne les appuient pas ou prouvaient qu'elles pouvaient être néfastes.

Les prochaines élections seront les premières au cours desquelles les préoccupations des Canadiens âgés et une stratégie nationale pour les aînés seront un enjeu de campagne pour tous les partis. Le Canada est le seul pays du G-8 qui n'en a pas. Partout au pays, on constate un élan croissant en faveur d'une stratégie pour faire face au vieillissement de notre population, dominée par les bébés-boumeurs d'après-guerre qui ont dépassé l'âge de 65 ans et vivent plus longtemps.

Les défenseurs des aînés affirment qu'une stratégie nationale est un enjeu qui transcende la politique partisane. Et jusqu'à 80 % des aînés vont aux urnes.

« Retraités fédéraux préconise depuis longtemps une stratégie nationale pour les aînés qui met l'accent sur les soins à domicile, le logement et une vie communautaire adaptée aux aînés », affirme Sayward Montague, directrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux). « Une telle stratégie fournirait le plan directeur d'un continuum de soins intégrés répondant aux besoins d'une population d'aînés grandissante, tout en soutenant une économie dynamique intergénérationnelle à l'échelle du pays. »

À moins d'être coordonnés, les soins aux aînés du Canada, dont le nombre ne cesse de croître, ne s'amélioreront pas.

Les aînés sont les plus grands utilisateurs du système de soins de santé. Un trop grand nombre d'entre eux, surtout ceux qui souffrent de maladies chroniques, se retrouvent à l'hôpital en raison de l'absence de soins intégrés dans leur communauté qui les aideraient à vivre de façon autonome. Ils ont besoin que les programmes de soins communautaires, de soins à domicile et de soins infirmiers à domicile, ainsi que les établissements de soins de longue

durée et les hôpitaux, travaillent ensemble. Les aidants naturels ont également besoin de reconnaissance et de soutien avec les difficultés d'ordre financier associées aux êtres chers qu'ils prennent en charge, ainsi qu'aux soins à leur administrer. Toutefois, la stratégie se doit de dépasser la santé et de s'attaquer à la pauvreté, à l'insécurité financière, à la maltraitance des aînés, à la solitude et à l'inclusion sociale.

Une stratégie nationale a l'entière bénédiction des groupes de défense des aînés et de l'Association médicale canadienne. Neuf organisations, dont Retraités fédéraux, et représentant plus de 4 millions de personnes âgées, se sont regroupées sous la bannière de « Voix vibrantes ». Le concept de stratégie pour les aînés a été appuyé par le projet de loi d'initiative parlementaire du député libéral Marc Serré et étudié par des comités du Sénat et de la Chambre. Il est maintenant entre les mains d'un Conseil national des aînés revitalisé, un comité consultatif externe, qui doit faire rapport et formuler des recommandations.

Beaucoup ont été déçus de l'inattention des libéraux à l'égard des enjeux touchant les aînés jusqu'au budget de 2019, qui a finalement annoncé une variété de cadeaux préélectorales destinés aux Canadiens âgés. Il reste que bon nombre de ces mesures pourraient ne pas être mises en œuvre si les libéraux ne sont pas réélus.

Laura Tamblin Watts, directrice nationale du droit, des politiques et de la recherche à l'Association canadienne des individus retraités, rappelle qu'après son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a rapidement apporté deux changements importants : renverser la décision des conservateurs de faire passer de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et augmenter le Supplément de revenu garanti, mais pas grand-chose d'autre.

« Pendant trois ans, il n'a rien fait. Non seulement il n'y avait pas de politique pour les aînés, mais il n'y avait pas de ministre des Aînés non plus. »

Les libéraux avaient quatre ministres responsables de l'Enfance et de la Jeunesse, mais il a fallu attendre à l'été 2018 pour un ministre des Aînés, lorsque Filomena Tassi a été nommée. « La nomination de la ministre Tassi a représenté une victoire pour les aînés », avait déclaré à l'époque Jean-Guy Soulière, président de Retraités fédéraux. « Franchement, les aînés, soit le groupe démographique



Filomena Tassi est la première ministre responsable des Aînés.

connaissant la plus forte croissance au pays, devraient absolument avoir une voix dévouée pour défendre leurs besoins particuliers au sein du Cabinet, du début du mandat d'un gouvernement jusqu'à la fin.»

### PHÉNIX : DES MESURES QUI SE FONT ATTENDRE

En tant qu'employeur, le gouvernement Trudeau obtient des évaluations mitigées. Il a rapidement pris des mesures pour tenir sa promesse électorale de rétablir le respect de la fonction publique après dix années de compressions et d'attaques des conservateurs. Il a donné un ton conciliant en dénouant une loi datant de l'époque des torys qui, de l'avis de plusieurs, éviscèrait les droits de négociation collective des travailleurs et en négociant de nombreuses nouvelles conventions collectives pour ses 300 000 employés.

Mais ces acquis par rapport à la fonction publique ont été éclipsés par le fiasco du système de paye Phénix qui perdure. Trois ans plus tard, les fonctionnaires — la plupart ont été surpayés, sous-payés, voire pas payés du tout — continuent d'examiner leur paye toutes les deux semaines en se demandant si elle est juste.

Il en a déjà coûté un milliard de dollars pour «stabiliser» Phénix, et il faudra des années avant de résoudre la situation. Des démarches pour le remplacer ont été entreprises, mais on ne sait pas quand elles aboutiront. Et le budget de 2019 ne prévoyait pas d'argent pour un nouveau système. Au début mai, les syndicats et le gouvernement ont conclu une entente de dommages-intérêts afin d'indemniser les employés et les retraités par rapport aux difficultés qu'ils ont éprouvées en raison des paiements erronés ou tardifs. Les retraités

## RÉALISATIONS JUSQU'À MAINTENANT

Voici ce que les libéraux ont fait à ce stade par rapport à ce que les partisans veulent voir dans une stratégie nationale pour les aînés.

### ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Les médicaments abordables sont une grande préoccupation pour les aînés et leurs défenseurs qui appuient largement un système universel à payeur unique. Les prix payés par les Canadiens pour les médicaments d'ordonnance sont au troisième rang des plus chers au monde. Les médicaments de marque coûtent 20 % de plus au Canada que dans les autres économies avancées.

Les libéraux ont pris des mesures à l'égard de l'assurance-médicaments, adoptant certaines des recommandations initiales du conseil consultatif qu'ils ont créé pour étudier la mise en œuvre de l'assurance-médicaments. Le rapport final du Conseil est attendu pour juin. Le budget de 2019 annonçait la création d'une Agence canadienne des médicaments pour gérer le premier formulaire national du pays, à savoir une liste de médicaments assurés, peu importe la capacité de payer. L'agence pourra faire des achats en gros et dirigera les négociations sur les prix avec les compagnies pharmaceutiques.

### SOINS À DOMICILE

Le budget de 2017, qui a utilisé le Transfert canadien en matière de santé pour injecter 6 milliards de dollars sur 10 ans dans les soins à domicile, a été une grande victoire pour les aînés. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont en train de conclure des ententes sur l'évaluation du rendement et à quoi l'argent servira.

### STRATÉGIE SUR LA DÉMENCE

Une stratégie nationale sur la démence s'inscrit dans la stratégie pour les aînés, et le budget de 2019 prévoyait 50 millions de dollars sur cinq ans pour l'Agence de la santé publique du Canada, afin d'accroître la sensibilisation; de rédiger des lignes directrices sur le traitement; de mettre en place des pratiques exemplaires pour le diagnostic précoce; et d'étudier sa prévalence. Ce financement appuiera la mise en œuvre de la stratégie nationale, qui était attendue ce printemps.

### PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC

La bonification des pensions est considérée comme essentielle à la sécurité financière des aînés et à la réduction du nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Les libéraux ont augmenté le Supplément de revenu garanti (SRG) et, dans le budget

de 2019, ils ont instauré l'adhésion automatique au Régime de pensions du Canada (RPC) des personnes de plus de 70 ans qui ont négligé de présenter une demande, soit environ 40 000 personnes. Elles recevront également des paiements au taux plus élevé accordé à ceux qui retardent délibérément le versement des prestations du RPC jusqu'à l'âge de 70 ans.

Le budget a également fait passer de 3 500 \$ à 5 000 \$ l'exemption de revenu du SRG pour les aînés à faible revenu, ce qui permet d'augmenter leurs gains avant la récupération des prestations du SRG.

### PENSIONS DE RETRAITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Les défenseurs des aînés réclament depuis longtemps des modifications législatives pour mieux protéger les pensions des travailleurs en cas de faillite d'entreprises, comme celle de Sears Canada qui, catastrophique, a laissé les retraités avec des versements de pension considérablement réduits et aucune prestation de soins de santé et dentaires.

Tout d'abord, certains souhaitent que les retraités bénéficient d'une «super priorité» en cas de faillite d'entreprises et qu'ils soient les premiers créanciers des fonds de pension auxquels ils ont cotisé.

En deuxième lieu, un fonds commun d'assurance contre les risques devrait

auront droit à un congé payé pour les années pendant lesquelles ils ont travaillé, qu'ils pourront recevoir en espèces, ainsi qu'à des dommages-intérêts pour le troisième volet de l'entente. Le gouvernement est également en pourparlers contractuels tendus avec les syndicats, lesquels pourraient languir jusque pendant les élections. Heureusement, les pensions n'ont pas été touchées en grande partie en raison de la stratégie rapide du Centre des pensions visant à prévenir la pollution des données salariales « infectant » les pensions.

## DU CÔTÉ DES PENSIONS

Le projet de loi C-27, une législation sur les régimes de retraite politiquement sensible que les travailleurs fédéraux redoutaient en raison du dangereux précédent qu'il aurait pu créer dans le domaine, semble avoir connu un succès

tout aussi tranquille que sa naissance. On avait d'ailleurs accusé le ministre des Finances Bill Morneau de conflit d'intérêts au sujet du projet de loi qui, selon l'opposition, profiterait à son entreprise familiale, Morneau Shepell. Le projet de loi aurait permis aux employeurs et aux sociétés d'État sous réglementation fédérale d'établir des régimes de retraite à prestations cibles — qui ne garantiraient plus les prestations et, par conséquent, transféraient le risque aux retraités — plutôt que des régimes à prestations déterminées.

Le projet de loi a provoqué une levée des boucliers de la part des syndicats fédéraux et des retraités. Ceux-ci craignaient que, en cas d'adoption des régimes à prestations cibles par les sociétés d'État, le gouvernement ne vise les pensions des fonctionnaires, des militaires et des membres de la GRC du Canada.

Morneau a été exonéré des allégations de conflit, mais le projet de loi a été bloqué et n'a jamais franchi l'étape de la première lecture. Les syndicats soupçonnent le gouvernement de l'avoir laissé mourir de sa belle mort à cause des ennuis politiques qu'il a causés et des pressions considérables exercées par les travailleurs et les retraités, qui veulent toujours que le projet de loi soit retiré.

« Nos membres ont travaillé ensemble pour mettre fin à des mesures comme le projet de loi C-27 et les politiques qui mettraient en péril la sécurité de la retraite de nombreux Canadiens, et c'est le résultat de notre force collective », affirme M. Soulière. « Mais nous savons que la sécurité de la retraite est menacée dans le contexte actuel, alors nous nous efforcerons de faire en sorte que notre prochain gouvernement, quelle qu'en soit l'allégeance politique, fasse

être créé pour combler le manque à gagner des rentes sous-capitalisées si les employeurs cessent leurs activités ou ne sont pas en mesure de verser la totalité des prestations de retraite. Pour ce faire, il faut modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu*, afin de permettre aux employeurs qui offrent des régimes à cotisations déterminées de mettre en commun l'actif de leurs participants retraités pour améliorer les économies d'échelle, la gestion et la protection à long terme contre les risques.

Le budget de 2019 promettait des procédures d'insolvabilité plus équitables, plus transparentes et plus accessibles pour les retraités et les travailleurs. On accorderait notamment aux tribunaux plus de pouvoirs pour examiner les paiements versés aux dirigeants d'entreprise dans la période précédant l'insolvabilité.

Les entreprises constituées en vertu d'une loi fédérale seront tenues de divulguer les politiques relatives aux travailleurs, aux retraités et à la rémunération des dirigeants. La législation fédérale sur les régimes de retraite sera clarifiée, afin de s'assurer que les régimes de retraite résiliés offrent les mêmes prestations que lorsque le régime était actif.

Une bataille de longue date dont certains défenseurs s'attendent à ce qu'elle soit un enjeu électoral est l'assouplissement des règles régissant les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) qui exigent que

les personnes de plus de 71 ans fassent des retraits de leur FERR. Le budget de 2019 a instauré les rentes viagères différées, qui permettent aux aînés de retirer 25 % de leur FERR, afin d'aider ceux qui craignent de survivre à leur épargne à créer une source de revenu garanti après leur 85<sup>e</sup> anniversaire.

### ISOLEMENT SOCIAL

Le budget de 2019 a bonifié le populaire fonds Nouveaux Horizons pour les aînés de 100 millions de dollars sur cinq ans, soit 20 millions de dollars par année. Ce fonds est essentiel au travail des groupes communautaires et bénévoles pour promouvoir des projets ou des programmes destinés aux aînés et visant à réduire le risque d'isolement social.

### LOGEMENT ABORDABLE

Le gouvernement a présenté une stratégie nationale en matière de logement axée sur les aînés. Il y a aussi le Fonds national de co-investissement pour le logement qui promet la construction, la réparation et la rénovation de logements pour les aînés, dont au moins 12 000 nouvelles unités abordables spécialement destinées aux aînés.

### VILLES ET COMMUNAUTÉS-AMIES DES AÎNÉS

Les défenseurs des aînés affirment que les villes doivent être accessibles à la population vieillissante, grâce à une meilleure législation

qui rend les lieux de travail et les maisons plus faciles d'accès. Ils exigent également l'établissement de normes minimales dans le Code national du bâtiment. Comme un plus grand nombre de couples vivent plus longtemps dans leur maison, il y a une tendance à modifier le populaire crédit d'impôt de 10 000 \$ pour les rénovations domiciliaires, afin que chaque résident puisse s'en prévaloir pour répondre aux besoins des personnes vivant sous un même toit et ayant des besoins différents.

### PRESTATIONS POUR LES AIDANTS NATURELS

Plus de 8 millions de Canadiens s'occupent de façon informelle d'un ami ou d'un membre de leur famille et environ un million d'entre eux ont plus de 65 ans. Cette main-d'œuvre invisible fait économiser des milliards de dollars au système de soins de santé, mais elle encourt ses propres risques et a besoin d'un soutien financier supplémentaire. Comme beaucoup de ces aidants naturels ne peuvent pas travailler parce qu'ils s'occupent de leur famille, les défenseurs réclament des crédits d'impôt remboursables et non des crédits d'impôt gagnés (non remboursables). Ils veulent aussi que le congé de compassion soit modifié, afin que les aidants naturels puissent prendre un congé pour subvenir aux besoins d'un membre de la famille malade sans certificat médical attestant que le patient pourrait mourir dans les six mois.

de la sécurité de la retraite une priorité pour la génération actuelle et future de retraités.»

Debi Daviau, présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique, affirme que les pensions de retraite de la fonction publique continueront d'être une cible d'avenir. Les gouvernements aux prises avec des déficits, des taux d'intérêt peu élevés et une main-d'œuvre vieillissante chercheront invariablement des moyens de réduire les coûts des pensions. «Nous sommes constamment préoccupés par les attaques contre nos pensions. Elles sont toujours une cible de choix, comme lorsque les libéraux ont fait mainmise sur l'excédent de la caisse de retraite il y a des années [en 1999]», dit M<sup>me</sup> Daviau. «Rien ne justifie la modernisation des régimes de retraite existants, il suffit d'en créer pour ceux qui n'en ont pas.»

## LA FRUSTRATION PALPABLE DES VÉTÉRANS

Peu de Canadiens se sentent aussi en colère, frustrés et désenchantés par les promesses électorales des libéraux que certains des 658 000 vétérans du pays. Les libéraux ont fait toute une série de promesses pour apaiser la colère des vétérans envers les conservateurs, s'accumulant pendant dix années de compressions. Ils prétendent avoir injecté plus de 10 milliards de dollars dans les services et les avantages offerts aux vétérans depuis 2015. Selon l'outil de suivi du mandat, les libéraux affirment qu'ils ont tenu plus de la moitié de ces promesses et que le reste va bon train.

L'engagement de Trudeau à l'égard des pensions à vie lui a valu l'appui généralisé d'anciens militaires lors de la dernière campagne électorale, mais certains défenseurs des vétérans affirment que le nouveau régime de pension à vie qu'il a présenté suscite un sentiment de trahison qui pourrait, cette

fois, lui coûter des votes. «L'aliénation de la communauté des vétérans au cours d'une année électorale nuit sur la scène politique», déclare Brian Forbes, président du Conseil national des associations d'anciens combattants. «C'est d'autant plus vrai que la communauté des vétérans semble avoir voté en faveur du Parti libéral en 2015, en grande partie en raison des promesses électorales du premier ministre de s'attaquer au programme des anciens combattants et au recours collectif Equitas.»

La colère à l'égard du plan du gouvernement Trudeau gravite autour des plaintes au sujet de l'équité et de l'égalité couvant parmi différentes générations de vétérans depuis des années. La promesse de rétablir une pension à vie en tant qu'«option» pour les vétérans a été intégrée à titre de tâche prioritaire dans quatre des lettres de mandat produites pour le même nombre de ministres d'Anciens Combattants nommés à ce portefeuille au cours des quatre dernières années.

La bataille pour les pensions à vie remonte à plus de dix ans. À l'époque, les pensions à vie prévues dans l'ancienne *Loi sur les pensions* avaient été remplacées par une série de paiements forfaitaires en vertu de la nouvelle Charte des anciens combattants, conçue par les libéraux de Paul Martin et adoptée en 2006 avec l'appui de tous les partis.

Pendant des années, les vétérans se sont plaints amèrement que le nouveau paiement forfaitaire et les autres prestations n'étaient pas aussi généreux que les anciens. Trudeau a promis de rétablir les pensions à vie, ce que les vétérans ont généralement interprété comme signifiant que le régime antérieur à 2006 allait revenir. Au lieu de cela, le gouvernement a présenté sa propre version de Pension à vie.

Cependant, les critiques prétendent que ce plan, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, créera

trois catégories de vétérans. Les nouveaux demandeurs auront droit à moins que ceux qui ont présenté une demande depuis 2006 et à beaucoup moins que ceux qui ont commencé à toucher leur pension avant 2006. Un rapport du Bureau parlementaire du budget appuie leur plainte. Après une comparaison des divers régimes de pension dont bénéficient les vétérans depuis la Première Guerre mondiale, le rapport a constaté que les pensions d'avant 2006 étaient les plus généreuses, les vétérans recevant, en moyenne, 1,5 fois plus au cours de leur vie que sous le dernier régime des libéraux.

Cette iniquité était également au cœur du recours collectif Equitas, intenté par des vétérans de la guerre en Afghanistan. Ils allèguent que les pensions à vie versées en vertu de la *Loi sur les pensions* aux vétérans plus âgés, qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée et d'autres périodes de service avant 2006, sont plus généreuses que celles que touchent ceux qui ont servi dans les conflits récents. La Cour suprême du Canada a rejeté l'affaire, ce qui a relégué la question dans l'arène politique, la faisant passer devant le «tribunal» de la campagne électorale.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître les effets du nouveau programme Pension à vie, les difficultés des processus de demande d'Anciens Combattants Canada (ACC) suscitent encore des préoccupations. L'évolution des lois et des politiques sous la houlette de plusieurs ministres n'a pas répondu à ces préoccupations. La confiance de certains vétérans dans le système a été ébranlée, et les situations comme la gaffe des sous-paiements d'ACC ne permettent pas de la regagner. À la fin de 2018, l'ancien ombudsman des vétérans Guy Parent et son bureau ont constaté que 270 000 vétérans handicapés des FAC et de la GRC, ainsi que leurs survivants, ont été sous-payés entre 2003 et 2010, à hauteur de 16 millions de dollars. L'erreur a été repérée et corrigée en 2011, mais les remboursements ne devraient commencer qu'en 2020. «Nous avons trouvé encourageant le fait que le gouvernement a obtenu les fonds nécessaires pour faire ce qui s'imposait et verser leur dû aux vétérans et à leurs survivants», précise M<sup>me</sup> Montague. «Mais cela doit être une priorité, surtout pour les vétérans à faible revenu et leurs survivants, et le plus tôt possible.»

Brad White, directeur général de la Légion royale canadienne, affirme que les questions concernant les vétérans ne devraient

## SUIVI DES LETTRES DE MANDAT: LIVRER DES RÉSULTATS POUR LES CANADIENS

(PROGRÈS EN DATE DU 6 MAI 2019)





pas être politiques, parce que ce sont les gouvernements, et non les partis, qui dépêchent des troupes dans des conflits, et qu'ils «ont la responsabilité collective» de les prendre en charge lorsqu'ils sont blessés ou mal-portants. Il dit aussi qu'il est trop tôt pour lessiver le programme Pension à vie des libéraux, parce qu'il est à peine en place.

M. Soulière se dit d'accord avec ce sentiment. «Le bien-être financier est des plus importants, c'est la pierre angulaire pour une vie sûre, digne et significative après le service au Canada. Nous cherchons toujours à comprendre comment Pension à vie répondra aux besoins financiers des vétérans et de leurs familles, et à quel point ces prestations seront faciles et simples d'accès pour les vétérans.»

Pour certains, la meilleure solution réside dans le Groupe consultatif ministériel sur les politiques, qui a recommandé un plan qui combine les meilleurs éléments de l'ancien et du nouveau plan qui seraient justes et équitables pour tous les vétérans handicapés. Mais d'autres affirment que le débat met également en lumière la nécessité de légiférer pour préciser les obligations du gouvernement envers les militaires ou ce que les soldats appellent le «contrat social» ou l'«obligation

sacrée» que sir Robert Borden avait conclu, dans son discours aux troupes pendant la Première Guerre mondiale.

Le gouvernement Trudeau peut se vanter de s'être penché sur un grand nombre de plaintes des vétérans concernant les politiques. Ils ont rouvert neuf bureaux régionaux d'ACC et embauché plus de travailleurs sociaux et de personnel de première ligne, même s'il demeure des cas en arriéré. Il a augmenté les prestations versées aux vétérans blessés pour qu'ils reçoivent 90 % de leur ancien salaire militaire et a porté à 360 000 \$ le montant des indemnités d'invalidité versées aux vétérans pour «leur douleur et leurs souffrances».

Il a investi 25 millions de dollars et a assoupli l'admissibilité à l'allocation pour déficience permanente — rebaptisée Allocation pour incidence sur la carrière —, afin que davantage de vétérans blessés soient admissibles à des prestations plus élevées si les blessures et la maladie subies dans l'exercice de leurs fonctions limitaient leurs options de carrière post-militaire.

L'amélioration du soutien aux vétérans, surtout pendant la transition de la vie militaire à la vie

civile, est une préoccupation de longue date de Retraités fédéraux. Le budget de 2019 a élargi l'accès au soutien du Groupe de transition des Forces armées canadiennes pour s'assurer que tous les membres des FAC, et non pas seulement les malades et les blessés, reçoivent un meilleur soutien personnalisé.

Le gouvernement a également doublé le financement du Fonds du Souvenir pour s'assurer que tous les vétérans obtiennent un enterrement décent et a défini une stratégie de prévention du suicide pour les militaires et les vétérans. Il a annoncé la création d'un centre d'excellence de 20 millions de dollars pour la douleur chronique, dont les vétérans sont affligés à un taux deux fois plus élevé que celui des civils canadiens.

Le gouvernement fédéral est toujours aux prises avec une demande constante d'élimination de la clause archaïque dite «des mariages après 60 ans», qui empêche les conjoints survivants des vétérans de toucher leur pension si le retraité se marie après l'âge de 60 ans. Toutefois, le budget prévoit 120 millions de dollars pour la création d'un nouveau Fonds des anciens combattants survivants, qui aidera également les survivants des fonctionnaires et de la GRC. ■

Après les rabais records de 2018, le ratio des frais de gestion est de **1,03 %** comparativement à la moyenne de **2,18 %** dans cette catégorie

Rabais de **53 %**

## TRADEX FONDS D'ACTION LIMITÉE

Fondé par des fonctionnaires, en **avril 1960**, exclusivement pour les fonctionnaires et leurs familles

Disponible directement par l'entremise de Tradex en **Ontario, au Québec** et en **Colombie-Britannique** ou par l'intermédiaire de courtiers de qualité et de courtiers à escompte dans toutes les juridictions canadiennes



Gestion Tradex Inc.  
85 rue Albert, bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6A4  
www.tradex.ca | info@tradex.ca | 613-233-3394



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.



# LA CIBLE : LES ÂNÉS

Les escroqueries visant les aînés sont sophistiquées.  
Voici ce qu'il faut savoir pour les repérer

HELEN BURNETT-NICHOLS

Des demandes d'argent en provenance d'amoureux à l'autre bout du monde aux appels menaçants de prétendus agents du fisc, les tentatives de fraude visant les aînés sont aussi variées que trompeuses.

Malheureusement, ces dernières années, bon nombre de ces escroqueries ont fait mouche. Selon le Centre antifraude du Canada (CAFC), rien qu'en 2018 les dix pires fraudes signalées ont coûté presque 25 millions de dollars à ce segment de la population.

Mais contrairement à la croyance répandue et aux reportages des médias, les aînés ne sont pas les cibles de prédilection parce qu'ils sont des victimes faciles, observe Krista James, directrice nationale du Canadian Centre for Elder Law. Souvent, leurs points forts sont utilisés à leurs dépens. « Les arnaqueurs pensent que les aînés ont plus tendance à répondre aux courriels, qu'ils sont plus polis, voire plus responsables,

et qu'ils sont les piliers de la famille. Donc, s'ils envoient un message frauduleux concernant la famille ou aux grands-parents, l'aîné voudra faire en sorte de défendre ou de protéger sa famille », explique-t-elle.

Malgré la sophistication de nombreuses arnaques visant les aînés canadiens, la bonne nouvelle est qu'il existe des moyens de les repérer — et que le simple fait de se tenir au courant des fraudes qui circulent est une étape essentielle de la protection contre les arnaqueurs.

### Quelles sont les escroqueries qui visent les aînés?

Comme le remarque Kathy Majowski, présidente du Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés, les escroqueries s'inscrivent généralement dans trois grandes catégories : les fraudes commises par quelqu'un que la cible connaît, les fraudes perpétrées par des inconnus et les arnaques à l'encontre des consommateurs. Elles émanent d'organismes dont les pratiques commerciales sont à peine dans les limites de la loi.

En ce qui concerne le nombre de fraudes signalées par les aînés en 2018, les plaintes liées à l'extorsion venaient en tête de liste. Jessica Gunson, gestionnaire intérimaire du centre d'appel et du groupe de la réception du CAFC, explique que ces escroqueries contiennent une menace, comme le téléchargement d'un logiciel rançonneur sur l'ordinateur de quelqu'un.

Mais l'an dernier la majorité des plaintes dans cette catégorie concernaient des fraudeurs se faisant passer pour des employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et laissant entendre au consommateur à l'autre bout du fil qu'il devait des impôts rétroactifs. « Le ton est menaçant et l'auteur de l'appel sous-entend que, faute de payer immédiatement, la personne sera arrêtée, accusée et jetée en prison », poursuit M<sup>me</sup> Gunson. Il n'est pas rare qu'on demande aux victimes de régler leurs comptes avec des cartes-cadeaux prépayées comme celles d'iTunes ou de Google Play, ou encore en cryptomonnaie comme les bitcoins. Évidemment, l'ARC ne procède pas de cette façon.

Les Canadiens âgés sont souvent victimes de l'omniprésente «arnaques des grands-parents», un secteur entier de la fraude visant expressément les aînés. Selon ce scénario, un fraudeur se faisant passer pour un membre de la famille de la victime potentielle, un petit-fils ou un neveu par exemple, appelle cette dernière et dit être en difficulté et avoir besoin d'argent immédiatement, et généralement dans le secret.

D'après Matt Cohen, directeur des projets de litige de Pro Bono Ontario, et sa collègue Jennifer Flores, avocate-conseil à l'interne, le service téléphonique d'aide juridique gratuite de l'organisme reçoit quotidiennement des appels d'aînés signalant des pratiques de porte-à-porte malhonnêtes. Malgré l'instauration l'an dernier en Ontario d'une nouvelle loi destinée à empêcher la vente de porte-à-porte non sollicitée de certains produits et services, M. Cohen révèle que son organisme continue de recevoir des plaintes, soit de gens qui ont signé un contrat de location d'appareils ménagers en vertu du régime précédent, soit de personnes arnaquées après l'entrée en vigueur de l'interdiction, par des entreprises qui exploitent les lacunes de la nouvelle loi.

Les retombées financières peuvent être lourdes, affirment les experts. Il arrive que des aînés aient signé plusieurs contrats de 10 ans qui leur coûtent des centaines de dollars par mois en location d'appareils. Dans certains cas, les personnes qui cessent de payer les montants exigés en vertu d'un contrat voient leur titre de propriété grevé d'une sûreté visant à garantir l'exécution de l'obligation, ce qui peut nuire au renouvellement de leur prêt hypothécaire ou à la vente de leur bien immobilier.

Selon M<sup>me</sup> Flores, ces droits de sûreté sont notoirement difficiles à faire lever, parce qu'il faut généralement s'acquitter du montant et tenter de le recouvrer ultérieurement, ou déposer une demande devant un tribunal.

Également très haut sur la liste de 2018 en matière de pertes financières pour les aînés se situent les arnaques liées aux placements. Comme l'explique Doug Muir, directeur du service de l'application de la loi à la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, certains des signaux d'alarme d'une fraude en matière de placements comprennent les hauts rendements garantis à risque faible ou nul,

le désir de déposer les fonds à l'étranger pour échapper aux impôts, ou encore une offre fondée sur de l'information privilégiée.

Même si les Canadiens âgés n'ont souvent aucune difficulté à reconnaître les arnaques promettant des rendements élevés à faible risque, certaines fraudes s'avèrent beaucoup plus difficiles à déceler selon M. Muir, notamment les occasions de placement suggérées, souvent involontairement, par une personne de confiance appartenant au réseau de connaissances de la victime potentielle. «Quel que soit l'investissement sous-jacent, si l'offre provient d'une personne de confiance, il faut s'en méfier, parce que c'est un scénario que nous rencontrons avec une fréquence alarmante», ajoute-t-il.

Malgré l'ampleur des escroqueries répertoriées ci-dessus, un tout autre type de fraude destinée à soutirer de l'argent aux aînés canadiens venait en tête de liste l'an dernier. Selon le CAFC, en 2018 les aînés ont signalé des pertes dépassant les 9 millions de dollars pour cause d'arnaques amoureuses — un chiffre supérieur de presque 6 millions de dollars aux pertes dues à tout autre type de fraude envers les aînés.

Comme l'explique M<sup>me</sup> Gunson, les arnaques amoureuses débutent souvent en ligne, par exemple sur un site Web de rencontre, sont hautement personnalisées et peuvent durer des mois — aussi reviennent-elles cher à la victime, autant sur le plan émotionnel que financier. «Une fois le contact établi, l'escroc prétend toujours vivre dans votre région, mais travailler actuellement à l'étranger; c'est donc là le premier signe qu'il y a lieu de se méfier».

Les fraudeurs investissent du temps dans les messages et n'attendent généralement pas longtemps avant de faire d'ardentes déclarations amoureuses dans l'intention de gagner la confiance de la victime, précise-t-elle.

C'est alors que la première demande d'argent a lieu, ajoute-t-elle. L'auteur de la fraude invoque peut-être un retard de paye ou une situation l'obligeant à acheter un billet d'avion. La demande s'accompagne toujours d'une promesse de remboursement, et la victime y croit parce qu'elle est convaincue de «connaître» la personne. Dans certains cas, les victimes sont allées jusqu'à porter le montant maximal à leurs cartes de crédit, emprunter de

l'argent à des amis ou des membres de leur famille, voire réhypothéquer leur maison.

## Comment reconnaître la fraude et la prévenir

Selon M<sup>me</sup> Gunson, la meilleure défense contre la fraude par marketing de masse est la prévention — c'est-à-dire la capacité de reconnaître et de rejeter toute arnaque à l'instant même où elle est présentée.

Pour ce qui est des pratiques exemplaires générales de sécurité, M<sup>me</sup> James conseille fortement de ne pas répondre aux courriels ou messages textes provenant d'expéditeurs inconnus, et de ne jamais envoyer d'argent ou son numéro de carte de crédit à quelqu'un qu'on ne connaît pas.

Quant à elle, M<sup>me</sup> Gunson recommande de garder ses comptes de médias sociaux privés, de ne pas inclure sa date de naissance dans son profil, de déchiqueter les documents de nature délicate, et de surveiller les transactions portées à son compte bancaire, ainsi que son courrier.

Bon nombre d'escroqueries personnalisées et sophistiquées présentent cependant des aspects qui jettent le doute sur leur légitimité. Ainsi, bien qu'Internet puisse être un bon lieu de rencontre, M<sup>me</sup> Gunson suggère de considérer comme un signal d'alarme le refus de la personne de participer à un rendez-vous en personne dans un café local. «Si vous êtes en contact régulier avec quelqu'un qui, a) vous déclare ses sentiments amoureux très tôt, et b) vous demande de l'argent, mettez fin à la relation immédiatement», ajoute-t-elle.

Selon le Centre antifraude du Canada (CAFC), les aînés ont signalé des pertes pour cause d'arnaque amoureuse dépassant les 9 millions de dollars en 2018. Il s'agit d'un chiffre supérieur de 6 millions de dollars aux pertes associées à tout autre type de fraude envers les aînés.



## MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Voici quelques pratiques recommandées pour vous protéger des arnaques et des fraudeurs :

- Ne répondez jamais aux courriels ou messages textes provenant d'expéditeurs inconnus.
- N'envoyez jamais d'argent ou ne donnez jamais votre numéro de carte de crédit à quelqu'un que vous ne connaissez pas.
- Gardez vos comptes de médias sociaux privés.
- N'incluez pas votre date de naissance dans votre profil.
- Déchiquetez les documents de nature délicate avant de les recycler.
- Surveillez les transactions portées à votre compte en banque et votre courrier.
- Lisez toujours les contrats dans leur totalité (tout particulièrement les paragraphes en petits caractères).
- Si quelqu'un refuse de vous rencontrer en personne dans un café, méfiez-vous!

Dans le domaine des fraudes fondées sur les menaces, les arnaqueurs profitent souvent de la tendance au réflexe. D'après M<sup>me</sup> Gunson, si vous avez un doute, prenez du recul. Faites quelques recherches sur Google pour voir si d'autres personnes ont eu le même problème, ou renseignez-vous sur les dernières tendances en matière d'escroqueries en consultant le site Web du CAFC ou *Le Petit livre noir de la fraude* du Bureau de la concurrence Canada.

«Les fraudeurs ne veulent pas que vous marquez un temps d'arrêt pour parler à votre famille ou à vos voisins; ils ne veulent pas que vous nous appeliez, parce qu'ils savent que plus ils vous convaincront vite de leur envoyer l'argent ou de leur révéler vos renseignements personnels, plus ils y gagneront gros», observe-t-elle. Si quelque chose vous semble louche, fiez-vous à votre

instinct. Discutez de vos doutes avec un ami de confiance ou un membre de votre famille, et demandez-lui son avis.

Du point de vue de M<sup>me</sup> Flores, même les consommateurs qui ont demandé à une entreprise de venir chez eux en vue d'acheter un produit ou service devraient toujours lire attentivement les contrats en rapport aux appareils ménagers ou à l'obtention d'un nouveau service, car ils contiennent souvent du texte en petits caractères et des modalités lourdes d'obligations. Et, comme le rappelle M<sup>me</sup> Majowski, les consommateurs ont droit à un délai de réflexion avant de s'engager à acheter un nouveau produit ou service. Ainsi, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, les consommateurs peuvent résilier tout contrat signé à domicile dans les dix jours qui suivent sa signature sans avoir à justifier leur décision.

Pour ce qui est des investissements, M. Muir rappelle qu'il est crucial de comprendre non seulement le placement, mais aussi sa propre personnalité d'investisseur — à savoir, ses objectifs et sa tolérance au risque. Si vos questions restent sans réponse ou que le placement n'a pas de sens, ajoute-t-il, mieux vaut refuser d'y participer. Au bout du compte, consulter un conseiller en placement inscrit est le meilleur moyen de se protéger. «Un conseiller en placement inscrit a l'obligation d'en savoir long sur le produit, de bien connaître le client, de le renseigner sur les risques et de divulguer tout conflit, sans parler du fait qu'il doit être autorisé à vendre des valeurs mobilières».

### Que faire si l'on est victime d'une arnaque

Malheureusement, pour diverses raisons allant de la honte à la peur de perdre son indépendance financière, à en croire le CAFC seulement environ cinq pour cent des fraudes sont signalées. Il est toutefois important que les victimes d'arnaque ne se sentent pas humiliées ou embarrassées — la triste réalité est que bon nombre des escrocs sont très doués. «La victime n'est pas stupide, ou nécessairement mal informée; elle est plutôt victime de son désir de ne voir que le bon côté de la personne qui profite d'elle», avance M<sup>me</sup> Majowski.

En fait, selon M<sup>me</sup> Gunson, signaler une fraude augmente les chances de recouvrer l'argent perdu, fournit des renseignements utiles

aux autorités aux fins d'enquête et risque d'interrompre les activités de l'arnaqueur.

Les tentatives de fraude — qu'il y ait eu ou non échange d'argent ou de renseignements personnels — devraient être signalées au Centre antifraude du Canada par téléphone ou en ligne. La plainte est confidentielle et donne lieu à l'ouverture d'un dossier complet contenant les coordonnées du consommateur, toute documentation existante, les reçus ou autres preuves de paiement, et les renseignements disponibles sur la personne avec qui la victime communiquait.

M<sup>me</sup> Gunson recommande également aux personnes qui ont perdu de l'argent ou dont les renseignements personnels ont été volés de porter plainte auprès de la police de leur localité. Celle-ci ouvrira un dossier et sera mieux au courant des arnaques qui circulent dans son territoire de compétence. Enfin, elle conseille d'aviser les agences d'évaluation du crédit s'il y a eu brèche dans la protection des renseignements personnels.

Pour sa part, M<sup>me</sup> Flores suggère à quiconque a signé un contrat et pense avoir été victime d'une pratique commerciale trompeuse de consulter un avocat pour obtenir son avis sur la résiliation potentielle du contrat ou de l'aide quant aux recours contre les agences de recouvrement, par exemple.

M. Muir affirme qu'il faut signaler toute arnaque liée aux placements, quel qu'en soit le montant, à l'organisme de réglementation des valeurs mobilières provincial ou territorial. «Nous avons certains pouvoirs nous permettant de bloquer des fonds, de geler des actifs, et peut-être même de recouvrer une part des fonds des investisseurs», précise-t-il.

Il est en outre important de parler de son expérience aux autres. En plus d'aider à répandre l'idée que la même chose peut arriver à n'importe qui, cela pourrait éviter à quelqu'un de votre connaissance d'être arnaqué à son tour. «Si nous arrivons à familiariser tous les Canadiens avec ces escroqueries avant qu'ils reçoivent l'appel téléphonique, le courriel, le message texte ou l'ardente déclaration amoureuse en ligne, si les personnes ciblées savent reconnaître ces fraudes, nous mettons fin pour de bon aux activités des fraudeurs», affirme M<sup>me</sup> Gunson. ■

# PARTEZ EN VOYAGE

# L'ESPRIT

# TRANQUILLE

## Les avantages des voyages organisés



**PHOTOS EN SENS HORAIRE, DE G. À D.** Le Pain de Sucre de Rio est à voir absolument, surtout en compagnie d'un guide qui attire votre attention sur le Christ rédempteur. Au manoir Muckross, en Irlande, votre devoir est de vous détendre – quelqu'un d'autre s'occupe de tous les détails. Une promenade équestre au Ranch El Ombu, en Argentine, est une expérience que les non-initiés pourraient manquer.

Planifier un voyage peut s'avérer une tâche ardue. Il est plutôt ennuyeux de s'enliser dans la logistique des préparatifs en matière de déplacements, hébergement, repas et visites des points d'intérêt. Les globe-trotters préfèrent généralement consacrer leur temps à rêver d'avance de l'aventure qu'ils vivront, des lieux touristiques qu'ils visiteront, des mets qu'ils dégusteront et des cultures qu'ils découvriront. Comment éviter tout le travail que représente la planification du voyage et passer directement aux plaisirs et dépaysements sur place? La meilleure solution — et de loin — est d'opter pour un voyage organisé.

Les circuits guidés éliminent les embêtements et tracas inhérents à l'organisation et à l'exécution d'un voyage. La seule chose que les touristes devraient prévoir est le plaisir qu'ils tireront de leur voyage, aussi est-il idéal de faire appel à un voyageur qui planifie les transports vers la destination et les aspects logistiques sur

place. Si vous adoptez cette solution, vous serez conduit d'un endroit à l'autre, le plus souvent en autocar. Vous n'avez plus qu'à incliner votre siège et admirer le paysage pendant que le chauffeur vous emmène au prochain hôtel. Et comme votre chambre a également été réservée, vous n'avez pas à vous en soucier.

Toutes les dispositions concernant votre destination et les moyens de transport que vous empruntez pour vous y rendre sont prises pour vous. La plupart des agences organisant des voyages de ce type vont jusqu'à vous conduire à l'aéroport et à vous remmener à votre domicile au retour. Vous n'avez donc même pas à vous inquiéter de la circulation en route, à trouver votre chemin à l'aéroport ou à payer d'énormes frais de stationnement.

Les voyageurs ne se contentent pas de planifier vos déplacements en autocar et vos séjours à l'hôtel. L'hébergement est prévu et se fait souvent dans des hôtels situés au cœur même des villes visitées, de façon à vous permettre d'en profiter pleinement. Si le logement se fait hors des sentiers battus, c'est généralement pour cause

de vue incomparable ou de commodités exceptionnelles garantissant aux voyageurs une expérience inoubliable.

Nous savons que les voyages régaleront non seulement les yeux, mais aussi les papilles. C'est pour cette raison que les voyages organisés comprennent souvent des repas fins et d'autres expériences gastronomiques destinés à combler les palais des gourmets. De telles sources de délectation font partie intégrante des voyages taillés sur mesure par les spécialistes du tourisme. Les meilleurs itinéraires guidés trouvent un juste équilibre entre les activités incontournables et le temps libre.

Les voyages organisés permettent de courir le monde, des plaines africaines foulées par certains des animaux sauvages les plus impressionnants jusqu'aux pays d'Europe riches en objets d'art et merveilles architecturales remontant à des milliers d'années. Il y en a même à destination de la dernière frontière planétaire : l'Antarctique. Maintenant que les circuits guidés couvrent les sept continents et que les itinéraires sont

axés sur divers pays ou thèmes, tout le monde peut trouver un voyage organisé à son goût.

Les clients des voyagistes ont souvent accès à des ressources sur place, mais aussi une fois de retour chez eux. Le guide-accompagnateur est une véritable mine de renseignements et peut les informer sur les lieux à voir absolument qui risqueraient autrement de leur échapper. Comme il connaît sa région comme le dos de sa main, il peut suggérer quoi faire et voir durant les périodes de temps libre. Des restaurants aux musées, il n'est jamais à court de recommandations. Même chez eux, les voyageurs devraient pouvoir compter sur les ressources mises à leur disposition par le voyagiste, et le soutien aux clients devrait leur offrir de l'appui pendant le voyage.

En outre, les voyages organisés sont parfaits pour les personnes qui voyagent en solo. Un voyage ambitieux vers une destination inconnue est soudain moins intimidant quand on se sait bien entouré dès le début. Pour nouer de nouvelles amitiés durables, rien ne vaut se joindre à un groupe d'autres globe-

trotters et de vivre de nouvelles expériences en leur compagnie. Qui plus est, la sécurité offerte par un groupe qui suit un itinéraire planifié vous permettra de vous aventurer aux quatre coins du monde sans aucune inquiétude.

Opter pour un voyage organisé présente d'innombrables avantages qui contribuent tous à rendre votre séjour à l'étranger le plus agréable possible. Les détails logistiques sont réglés, vos moyens de transport et lieux d'hébergement sont retenus, votre itinéraire comprend tous les classiques à ne pas manquer, mais aussi les joyaux cachés que vous risqueriez de ne jamais découvrir en voyageant seul. Vous faites partie d'un groupe au sein duquel vous allez vous faire des amis, et vous avez un guide-accompagnateur à vos côtés et une équipe de spécialistes du soutien aux clients à l'autre bout du fil. Le temps est-il venu de faire votre prochain voyage sous forme de circuit guidé? ■

*Article fourni par Collette, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Pour prendre connaissance des 160 voyages organisés offerts par Collette sur les sept continents, visitez [www.collette.com/nafr-fr/](http://www.collette.com/nafr-fr/).*



Pourquoi voyager en circuit guidé avec Collette? Avec plus de **160 circuits**, quatre styles de voyage différents et la toute nouvelle expérience Explorations, vous pouvez choisir votre façon idéale de voyager. Votre logistique est prise en charge, vous séjournerez dans des hôtels 4 étoiles et plus, de nombreux repas sont inclus et votre itinéraire de voyage est planifié à la perfection.

*laissez-vous guider par collette*

économisez 100 \$ par personne (pp)\*

lorsque vous mentionnez être membre de  
**l'Association nationale des retraités fédéraux**  
lorsque vous réservez

Appelez Collette au 866-413-3762 ou communiquez avec votre voyagiste local.  
Mentionnez que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Utilisez aussi le code **NAFRSAVE**, pour économiser jusqu'à 500 \$ pp\* sur des aubaines saisonnières.

Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez [www.collette.com/nafr-fr/](http://www.collette.com/nafr-fr/). Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, rég. n° 3 206 405; C.-B., rég. n° 23,337.

Pour plus de détails, visitez [collette.com/nafr-fr/](http://collette.com/nafr-fr/).



# LES CROISIÈRES

## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AVANT DE LEVER L'ANCRE

Si vous cherchez des vacances qui n'impliquent pas de randonnées en Europe ou de séjours d'une auberge à l'autre en Asie, pourquoi ne pas partir en croisière? Les croisières offrent une occasion pratique de voir le monde. Toutefois, vous devez tenir compte de certaines choses avant de lever l'ancre.

### Choisissez la taille de votre navire

La taille des navires de croisière varie énormément, ayant la capacité d'accueillir aussi peu que 800 passagers et autant que 3 500 passagers. Habituellement, plus le navire est grand, plus il y aura d'options de restaurants et de divertissement. Un grand navire peut vous sembler idéal, mais si vous avez une mobilité réduite, les navires plus petits conviendraient mieux. Pour bien choisir, il vaut la peine de vérifier l'accessibilité auprès du croisiériste.

### Connaissez vos copassagers

Si vous misez sur des vacances relaxantes, les croisières destinées aux jeunes couples ou aux familles avec des enfants seraient probablement à éviter. Certains pourraient préférer se passer d'activités comme le surf simulé à bord du navire et les soirées bruyantes sur le pont, et opter plutôt pour des vacances plus paisibles. Faites des recherches en ligne ou cherchez conseil auprès d'un agent de voyages pour vous

aider à choisir un navire qui aura les parfaits copassagers pour vous.

### Veillez à réserver tôt

En réservant vos billets de croisière le plus tôt possible, vous avez une meilleure chance d'obtenir la cabine qui conviendra le mieux à vos besoins — qu'il s'agisse d'une cabine à côté ou près de celle de votre famille ou de vos amis, plus accessible ou, tout simplement, plus grande et avec une vue remarquable.

### Évitez l'épuisement des excursions

Les ports d'escale sont un aspect extraordinaire des croisières. Qu'il s'agisse de faire le tour des îles caribéennes ou d'explorer les glaciers de l'Alaska, vous devez tenir compte du climat et de l'accessibilité. Lors d'une excursion, prévoyez vos vêtements en conséquence, apportez une bonne quantité d'eau et n'oubliez pas les médicaments qui vous sont nécessaires. Prenez votre temps et allez à votre rythme, tout en planifiant assez de temps pour regagner le navire.

### N'oubliez pas les essentiels d'une croisière

Après avoir réservé votre croisière, songez à mettre les articles suivants dans vos bagages :

- un étui étanche pour protéger votre téléphone contre les éclaboussures d'eau sur la plage ou autour de la piscine;
- des jumelles pour ne rien manquer, car on ne peut pas tout voir à l'œil nu;
- votre propre bouteille d'eau pour rester bien hydraté;
- des médicaments contre le mal de mer ou des transports, pour éviter les interruptions imprévues;
- vos propres tuba et masque (pour les croisières tropicales), pour éviter le coût élevé de la location.

Maintenant que vous avez les connaissances nécessaires pour réserver une croisière qui vous convient, détendez-vous, profitez de votre voyage et gardez des souvenirs inoubliables. ■

Article gracieuseté de **Johnson. Inc.** («Johnson»). Johnson est un intermédiaire d'assurance spécialisé dans les assurances habitation, auto et voyage, ainsi que dans les avantages sociaux. Pour de plus amples renseignements à propos de Johnson, visitez le [www.johnson.ca](http://www.johnson.ca) (au Québec : [www.johnson.ca/quebec](http://www.johnson.ca/quebec)).

Cet article est fourni uniquement à titre d'information générale. Aucun énoncé du présent article ne modifie les modalités d'une quelconque police d'assurance. Lisez votre contrat d'assurance pour obtenir la description complète des garanties, et communiquez avec votre fournisseur ou intermédiaire d'assurance pour obtenir les détails des garanties et du contrat.

# LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS

Le nouvel ombudsman des vétérans parle des cinq prochaines années

L'ombudsman des vétérans Craig Dalton explique le rôle de son bureau et son mandat.

## Q. Quel est le rôle de l'ombudsman des vétérans?

**A.** Le Bureau de l'ombudsman des vétérans travaille avec ces derniers pour s'assurer qu'ils sont traités équitablement et qu'ils ont accès aux programmes et aux services qui contribuent à leur bien-être. Notre mandat nous permet également de cerner et d'examiner des problèmes systémiques qui tendent à produire des résultats injustes pour les vétérans et de formuler des recommandations pour améliorer les programmes et les services destinés aux vétérans. Pour réussir dans notre rôle, il est important que nous travaillions de façon constructive avec les vétérans et leurs organisations, les défenseurs et les groupes de défense des intérêts des vétérans, les représentants élus et les comités parlementaires, ainsi qu'avec Anciens Combattants Canada (ACC).

## Q. Sur quoi vous êtes-vous concentré depuis novembre 2018?

**A.** Je suis très heureux d'avoir été nommé ombudsman des vétérans du Canada et de joindre une équipe très compétente qui œuvre à promouvoir l'équité pour les vétérans et leurs familles. J'ai hâte de continuer d'interagir avec les vétérans et avec les intervenants actifs qui se dévouent en leur nom. Mon principal objectif est de rencontrer et d'écouter les vétérans et leurs familles, ainsi que d'apprendre de ceux-ci. En tant que nouvel ombudsman, c'est essentiel, pour établir des relations et des canaux de communication clairs, ainsi que pour nous aider à orienter notre travail en tant que bureau et à établir des priorités précises pour l'avenir.

## Q. Selon vous, quelles sont les priorités du Bureau de l'ombudsman des vétérans?

**A.** Notre principale priorité continuera d'être de travailler avec les vétérans et leurs familles ainsi qu'avec ACC pour répondre aux plaintes individuelles des vétérans et les régler. De plus, après avoir discuté avec des vétérans et leur communauté, notre Bureau a établi les priorités suivantes pour guider notre travail des cinq prochaines années :

1. les interactions avec les vétérans et les intervenants;
2. le soutien à la santé des vétérans et des familles (dont la santé mentale);
3. les défis uniques des vétérans;
4. les défis uniques des vétérans de la Réserve;
5. le cheminement des vétérans (transition).

Avec l'aide des vétérans, des intervenants, et espérons-le, de nos partenaires de recherche, nous visons à élargir la portée de ces priorités pour cerner des domaines d'intérêt plus précis.

Même si ces priorités représentent un volume de travail considérable, nous conserverons également la capacité de réorienter nos efforts au besoin pour examiner les domaines imprévus qui se présenteront sans aucun doute avec le temps. Enfin, nous continuerons à faire des communications actives avec les vétérans, les groupes de vétérans et leurs défenseurs une priorité, parce que nous voulons faire une différence. Nous devons communiquer avec les vétérans.

## Q. Que pensez-vous de Pension à vie?

**A.** Incontestablement, la mise en œuvre de Pension à vie (PV) le 1<sup>er</sup> avril 2019 est le changement le plus important aux programmes d'avantages financiers d'ACC depuis que la nouvelle Charte des Anciens combattants de 2006 a remplacé la *Loi sur les pensions*.

Nous avons l'intention de prendre le temps nécessaire pour suivre de près cette mise en œuvre pour comprendre ses répercussions

sur les vétérans sur le terrain; tant sur les anciens bénéficiaires d'ACC qui passent à la série d'avantages de PV que sur les nouveaux bénéficiaires. Nous sommes également sur le point de terminer une analyse financière de PV fondée sur des scénarios individuels de vétérans qui, nous l'espérons, complétera le travail récemment effectué par le bureau du directeur parlementaire du budget, ainsi que celui d'un certain nombre de défenseurs et d'organisations de vétérans, pour mieux en comprendre l'incidence financière.

À ce jour [mi-avril], 15 vétérans ont communiqué avec nous au sujet de PV. La majorité d'entre eux cherchaient à obtenir des éclaircissements ou de plus amples renseignements. Des vétérans ont également soulevé des préoccupations par rapport au calendrier de versement des prestations de retraite supplémentaires et au fait que le montant mensuel supplémentaire ne peut être versé sous forme de montant forfaitaire. Nous sommes en train d'analyser ces préoccupations.

Nous espérons que le regroupement des programmes et des services dans le cadre de PV permettra aux vétérans de mieux comprendre les programmes et les services dont ils ont besoin, d'en faire la demande et d'y avoir accès en temps opportun. Enfin, nous sommes heureux de constater que les nouveaux bénéficiaires d'ACC seront maintenant remboursés rétroactivement pour les prestations médicales à partir de la date de la demande plutôt que de la date de la décision, et nous espérons que cela permettra aux vétérans de demander à recevoir un traitement plus tôt, au besoin.

*Pour en savoir plus, consultez [ombudsman-veterans.gc.ca](http://ombudsman-veterans.gc.ca) ou appelez sans frais de partout au Canada au 1-877-330-4343. ■*

*Entrevue condensée en raison de contraintes d'espace.*



# INFOPENSIONS

## Les femmes à la retraite



### PATRICK IMBEAU

Si vous examinez les rapports annuels du gouvernement fédéral sur les régimes de retraite de nos membres, vous constaterez rapidement qu'il ne s'agit pas des régimes de retraite dorés que l'on décrit souvent. Cependant, une statistique peut vous sauter aux yeux : l'écart entre les moyennes des pensions de nos membres hommes et femmes.

Ensemble, la pension moyenne de nos membres à la fin de l'exercice (31 mars 2018) était de 31 628 \$. Toutefois, si vous divisez cette moyenne selon le sexe, les hommes avaient un montant annuel moyen de 36 273 \$, alors que celui des femmes était de 27 121 \$. L'écart s'élève à 9 152 \$ ou 25 %.

La situation s'aggrave considérablement lorsqu'on tient compte des pensions de survivant.

La pension moyenne du survivant dans la fonction publique n'est que de 14 391 \$.

Cette situation est particulièrement problématique pour les femmes, qui représentent 88 % des survivants de notre régime de retraite. Le problème est encore plus grave si l'on considère les conjointes survivantes des Forces régulières des Forces armées canadiennes, qui l'emportent massivement sur les veufs, selon un rapport de 110 contre 1. En 2016, leur prestation moyenne s'élevait à 13 728 \$. C'est là une petite pension si l'on considère à quel point il peut leur être difficile de se trouver un emploi à long terme lorsque leur conjoint est affecté à un nouvel endroit.

Cette situation ne touche pas que nos membres. Selon une étude commandée par l'Institut Broadbent, près de 30 % des femmes de 65 ans et plus vivent dans la pauvreté. La proportion de la population recevant le Supplément de revenu garanti (SRG) est plus élevée chez les femmes célibataires (entre 44 % et 48 %, augmentant avec l'âge) que chez les hommes célibataires (entre 31 % et 37 %).

Dans l'ensemble, la pauvreté chez les aînés a diminué tout au long des années 1980 et au début des années 1990. Toutefois, de 1995 à 2013, le taux de faible revenu a augmenté de 8,1 points de pourcentage chez les femmes âgées et de 6,4 points de pourcentage chez les hommes âgés.

Plusieurs ont dû retourner sur le marché du travail. En 2015, 53,2 % des femmes employées âgées de 65 ans et plus travaillaient à temps partiel, soit près de 20 % de plus que les hommes du même âge.

Même si le contexte historique des rôles liés au sexe influe sur ces chiffres — les femmes représentaient une plus petite partie de la main-d'œuvre pour diverses raisons —, le fait est que ces problèmes

ne disparaissent pas. Encore aujourd'hui, les femmes âgées sont 8,6 % moins susceptibles que les hommes âgés d'avoir travaillé pour un salaire au cours de leur vie. L'écart salarial entre les sexes persiste (les Canadiennes gagnent encore 87 cents pour chaque dollar gagné par les hommes), et les femmes qui ont travaillé travaillent encore moins longtemps que les hommes (jusqu'à 10 ans de moins en moyenne, selon une récente étude américaine).

Il n'est pas surprenant qu'une nouvelle étude de la Banque HSBC Canada révèle que la moitié des femmes en âge de travailler craignent de ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs frais médicaux et de soins une fois à la retraite.

Ces questions doivent être prises en considération lorsque les décideurs définissent la législation, mais elles sont souvent oubliées. En 2017, lorsque le gouvernement fédéral a augmenté les cotisations pour bonifier le Régime de pensions du Canada (RPC), il a oublié d'inclure sa clause d'exclusion pour élever des enfants qui était en place depuis son lancement dans les années 1970. Cette disposition visait à faire en sorte que les personnes qui quittaient le marché du travail ou qui travaillaient moins d'heures pour s'occuper de jeunes enfants, en majorité des femmes, ne soient pas pénalisées. Il a fallu un effort soutenu de la part d'organisations, dont la nôtre, pour que cette disposition d'exclusion soit incluse, et ce, plusieurs mois après la présentation de la proposition initiale de bonification du RPC. ■

.....  
**Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.**

SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU 9 AU 15 JUIN 2019



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

Merci d'avoir  
servi le Canada.  
D'une génération  
à l'autre.



# BILAN SANTÉ

## Un cadre sur les soins palliatifs pour le Canada

### JESSICA SEARSON

À la fin de 2017, le Parlement a adopté, avec l'appui de tous les partis, une loi exigeant que le gouvernement élabore un cadre sur les soins palliatifs en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants, y compris les aidants naturels et les personnes atteintes d'une maladie mortelle, afin d'améliorer l'accès aux soins palliatifs au Canada.

L'Organisation mondiale de la Santé définit les soins palliatifs comme étant une approche qui « améliore la qualité de vie des patients et des familles confrontés à une maladie engageant le pronostic vital, en soulageant les douleurs et les symptômes, en apportant un soutien spirituel et psychologique depuis le moment où le diagnostic est posé jusqu'à la fin de la vie et au cours de la période de deuil ».

Selon cette définition, le Canada a encore beaucoup de chemin à faire pour combler les lacunes dans la qualité et l'accès aux soins palliatifs. Au printemps et à l'été 2018, Santé Canada a entrepris des consultations au sujet d'un cadre sur les soins palliatifs. Retraités fédéraux a sondé ses membres pour obtenir leurs commentaires et connaître leurs expériences en matière de soins palliatifs. Les résultats ont servi à rédiger un mémoire et à formuler des recommandations à l'intention du gouvernement. Plus de 2 100 membres ont répondu à ce sondage.

Retraités fédéraux a recommandé la mise en place d'un cadre de sensibilisation et d'éducation du public. Bon nombre de gens ne connaissent pas le concept des soins palliatifs, ne sont pas à l'aise de discuter de la fin de la vie ou ne sont tout simplement pas au courant des services et des programmes existants. Les idées fausses et la stigmatisation persistent, ce qui crée des obstacles à la planification et à l'obtention de soins palliatifs.

Trente pour cent des répondants ont indiqué qu'ils avaient un plan de soins préalables, et bon

nombre d'entre eux n'étaient pas convaincus que leurs souhaits seraient respectés.

La planification préalable des soins est un processus qui permet de réfléchir, ainsi que d'examiner et de communiquer ce qui est important relativement aux choix de soins de santé d'une personne, si elle est incapable de s'exprimer elle-même. Cela peut comprendre des discussions avec des fournisseurs de soins de santé et avec des personnes importantes dans la vie d'une personne.

Retraités fédéraux a également recommandé que les soins palliatifs soient disponibles dans divers milieux, y compris à domicile, en hospice, à l'hôpital et en soins de longue durée, selon les besoins et les préférences des patients. Malgré le désir des Canadiens de mourir à la maison, Statistique Canada rapporte que 60 % d'entre eux meurent dans les hôpitaux.

Il existe d'importantes disparités en ce qui concerne l'accès, la qualité et le coût des services palliatifs au Canada. Près de la moitié des répondants ont dit que le manque de services et de ressources en soins palliatifs était le principal obstacle à l'accès aux services.

Plus du quart des répondants ont également déclaré que les obstacles financiers constituaient une préoccupation. Les coûts des soins infirmiers, des services de soutien et de l'équipement pour fournir des soins à domicile peuvent également alourdir la facture.

Nous avons constaté que le soutien aux aidants naturels est essentiel à un cadre de soins palliatifs. Les répondants nous ont dit que savoir à quoi s'attendre et comment se préparer était le plus grand défi que devaient relever les aidants naturels (58 %), les soins à domicile et en milieu communautaire (48 %) venaient en deuxième lieu et les services de relève (45 %) venaient en troisième lieu.

Pour lire notre soumission à Santé Canada, rendez-nous visite en ligne, à [www.retraitesfederaux.ca/cadre-palliatif/](http://www.retraitesfederaux.ca/cadre-palliatif/).

Le Cadre canadien de soins palliatifs a été déposé par la ministre de la Santé en décembre 2018. On le décrit comme étant une « vision collective des soins palliatifs au Canada : que tous les Canadiens atteints d'une maladie limitant l'espérance de vie puissent bien vivre

jusqu'à la fin de la vie ». Il présente 10 principes directeurs guidant les soins palliatifs en fonction de quatre domaines prioritaires, avec des buts pertinents à court terme, à moyen terme et à long terme. Voici ces domaines :

- formation et éducation aux soins palliatifs pour les fournisseurs de soins de santé et les proches aidants;
- mesures visant à soutenir les fournisseurs de soins palliatifs;
- recherche et collecte de données sur les soins palliatifs;
- mesures visant à fournir un accès uniforme aux soins palliatifs dans l'ensemble du Canada, tout en portant une attention spéciale aux populations mal desservies.

Le cadre présente une synthèse des idées des intervenants et des fournisseurs de soins palliatifs, une validation nationale des lacunes actuelles, une définition commune de la forme que devraient prendre les soins palliatifs et, enfin, des objectifs communs pour réaliser cette vision.

Il annonce aussi l'établissement à venir du Bureau des soins palliatifs, chargé de coordonner le plan de mise en œuvre du cadre, prévu cet été. Vous pouvez consulter le Cadre de travail sur les soins palliatifs au Canada, à <http://tinyurl.com/y628pj6f> (cliquez ensuite sur le bouton Français au coin supérieur droit).

Il est encourageant de constater que le cadre tient compte des expériences des personnes atteintes d'une maladie limitant l'espérance de vie, de celles des aidants naturels et de celles des fournisseurs de services. Les politiques publiques qui portent sur une condition humaine commune doivent être fondées sur des expériences vécues. Nous remercions les membres qui ont pris le temps de nous faire part de leurs réflexions et nous attendons avec impatience le plan de mise en œuvre.

*Que pensez-vous du Cadre de soins palliatifs du Canada et de la direction que nous prenons? Pour nous en faire part, envoyez-nous un courriel à [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca).* ■

**Jessica Searson** est agente des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

## DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

# ÉLECTIONS 2019

## QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ?



### CANDACE JAZVAC

Alors que les candidats se préparent pour leur circuit estival de barbecues, l'équipe de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) se prépare à avoir un impact important lors des élections de cet automne.

En collaboration avec le conseil d'administration de Retraités fédéraux et son Comité de la défense des intérêts, les agents des programmes de défense des intérêts régionaux et les 79 sections dynamiques d'un océan à l'autre, l'Association distribuera des suggestions d'activités et du matériel pour permettre à nos 176 000 membres de participer aux élections cet automne. En tant qu'organisation non partisane, Retraités fédéraux s'efforce de fournir à ses membres les outils dont ils ont besoin pour échanger avec les politiciens locaux et prendre une décision éclairée aux urnes.

Pour ces élections, Retraités fédéraux a quatre grandes priorités :

- la sécurité du revenu de retraite;
- une stratégie nationale pour les aînés;
- le soutien aux vétérans et à leurs familles;
- l'assurance-médicaments.

Chacune de ces priorités touche nos membres de différentes façons. Alors que certains peuvent trouver les quatre sur leur

liste de souhaits pour les prochaines élections, pour d'autres, seules une ou deux font partie de leurs priorités absolues.

Posons la question directement : en tant que membre, *que ferez-vous* pour faire avancer votre priorité?

Peu importe votre priorité pour ces élections, vous pouvez jouer un rôle en vous assurant que les candidats de votre région et les partis politiques qu'ils représentent la gardent en tête. Peu importe votre niveau d'expérience, votre horaire ou votre localité, Retraités fédéraux peut vous aider à participer et à faire passer le mot. Conjuguées, nos voix sensibiliseront nos membres et tous les aînés canadiens à l'importance de ces enjeux.

### Trouvez cinq amis

Retraités fédéraux a une tradition de campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes qui visent à protéger les pensions et les prestations durement gagnées de nos membres contre les changements qui les menacent et à appuyer les politiques valables qui améliorent la vie de tous les Canadiens à la retraite. Notre succès est en grande partie attribuable au travail acharné et à la ténacité de membres comme vous, mais nos partenariats avec des organisations et des personnes aux vues similaires nous aident à transmettre notre message au-delà des limites de nos membres.

Même si nos 176 000 membres exerceront de l'influence lors des prochaines élections, nous devons continuer à encourager d'autres personnes à se joindre à nos campagnes et à nous appuyer par leurs votes, afin d'avoir un impact dans un océan d'électeurs pouvant compter plus de 18 millions de Canadiens.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Comme point de départ, faites appel à votre propre réseau de collègues retraités fédéraux, d'amis et de membres de votre famille, qui comprennent l'importance d'une retraite sûre, de l'accès à des médicaments et à des soins abordables en milieu communautaire et du soutien pour les familles des vétérans. Consultez notre site Web et nos médias sociaux, pour obtenir de l'information à diffuser et pour encourager votre réseau à ajouter leurs noms à l'appui de notre campagne. Cela nous aidera à renforcer notre impact et à faire en sorte que ces personnes reçoivent également des mises à jour de l'Association, y compris des moyens de s'impliquer davantage dans la campagne.

L'objectif ambitieux, mais réalisable, de trouver cinq amis peut être un excellent moyen de vous lancer et de rester motivé.

## Entamez un dialogue avec les candidats

En prévision des élections et tout au long de celles-ci, Retraités fédéraux distribuera divers outils pour aider les gens à communiquer directement avec leurs candidats locaux. Rappelons encore une fois que notre but est d'aider nos membres à poser des questions importantes et intelligentes à leurs candidats sur nos quatre priorités clés. Cela sensibilise les gens à l'importance de nos enjeux et fournit des renseignements utiles sur les politiques des candidats et des partis, afin d'aider nos membres à prendre une décision éclairée le jour de l'élection.

Retraités fédéraux est en train de mettre au point une série d'outils conviviaux à l'intention des membres : des trousseaux d'outils, des séances de formation en ligne, des outils pour envoyer des courriels aux candidats, des cartes postales et des dépliants. Que vous prévoyiez communiquer

avec des candidats en ligne ou en personne, nos outils ont été conçus pour être accessibles et faciles à utiliser. Pour obtenir des liens vers des outils en ligne ou pour demander qu'une trousse d'outils vous soit envoyée, consultez notre site Web.

## Participez à un événement

En collaboration avec nos 79 sections au pays, Retraités fédéraux organisera un éventail d'événements en personne et à distance pour les prochaines élections. Ces événements donnent la possibilité de participer à notre campagne et d'augmenter la visibilité de nos priorités, en plus d'être une excellente occasion de rencontrer d'autres membres et bénévoles de l'Association. Nous avons la chance d'avoir des membres dynamiques, intelligents et actifs dans toutes les régions du pays. Et même si notre équipe s'efforce de rassembler les gens pour faire avancer nos objectifs de défense des intérêts, bon nombre de nos membres se font de nouveaux amis et développent des relations utiles lorsqu'ils participent à nos activités.

À l'approche des élections, il y aura de nombreux outils à l'intention des membres

et de nombreuses occasions leur permettant de participer à notre campagne. Même si Retraités fédéraux continue d'utiliser le magazine Sage comme moyen de communication important avec nos membres, nous pouvons communiquer plus fréquemment au sujet des nouveaux enjeux par courriel. Lors de ces élections, nous utiliserons principalement le courriel pour envoyer des mises à jour importantes de la campagne à nos membres et à nos partisans.

Si vous ne recevez pas encore de courriels de l'Association nationale des retraités fédéraux et que vous aimeriez cela, veuillez envoyer un courriel à [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca) avec votre nom et votre numéro de membre. Nous nous assurerons de vous envoyer des mises à jour sur la campagne et des renseignements sur les autres façons de vous impliquer. ■

**Candace Jazvac** est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.



## Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance	Économies de <b>10%*</b>	Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.	Économies de <b>5%†</b>
---	--------------------------	---	-------------------------

**PLUS! Registre familial de planification<sup>MC</sup> de la succession GRATUIT**

**Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à [ArborAlliances.ca](http://ArborAlliances.ca) dès aujourd'hui**



**Alliances**  
par Arbor Memorial



Association nationale des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ**

\* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.  
† Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

Arbor Memorial Inc.

# RENCONTREZ LES AGENTS DES PROGRAMMES DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS

## MARG BRUINEMAN

À l'approche des élections fédérales, l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) s'apprête à lancer sa plus importante campagne de revendication axée sur les élections, pour s'assurer que les enjeux relatifs aux aînés sont au cœur des programmes de tous les partis.

La sécurité du revenu de retraite, une stratégie nationale pour les aînés, le soutien aux vétérans et à leurs familles, ainsi que l'assurance-médicaments, sont des enjeux importants pour les 176 000 membres retraités de l'organisation. Grâce à ses bénévoles, les enjeux seront portés à l'attention des candidats partout au pays.

L'objectif est de constituer une équipe solide de bénévoles travaillant dans leurs propres circonscriptions d'un océan à l'autre, pour tirer parti de l'élan que les défenseurs des retraités ont déjà acquis.

Voici les bénévoles qui ont travaillé en coulisse en votre nom à titre d'agents des programmes de la défense des intérêts.



**Brian Emdin**  
Alberta

Enfant d'une famille militaire, Brian Emdin a passé son enfance à Ottawa, Kingston et Perth, en Ontario. À la fin de ses études secondaires, son père lui a suggéré de poser sa candidature pour un service de courte durée dans l'Aviation canadienne. Après cette première année d'entraînement lui valant son diplôme de pilote, Brian a décidé de naviguer au lieu de voler. C'est ainsi qu'il a passé 30 ans comme navigateur, travaillant surtout à partir des airs dans les Maritimes pour détecter, localiser et neutraliser les sous-marins capables de lancer des missiles balistiques russes. Passionné de plein air, il a été ravi d'être ensuite affecté à Edmonton à titre d'instructeur principal de l'ancienne École de survie des Forces canadiennes. Il a pris sa retraite en 1995 à St. Albert, en Alberta. En 2002, il a publié *Survival Secrets*, un guide sur la façon de survivre en milieu sauvage. Aujourd'hui âgé de 74 ans, il est actif au sein de Retraités fédéraux depuis 21 ans, à défendre les intérêts des aînés. À son avis, les élections offrent à l'organisation une occasion unique de se faire entendre des politiciens pour discuter des enjeux importants concernant les aînés et le vieillissement.



**Winston Fiander**  
Terre-Neuve-et-Labrador

À 78 ans, Winston Fiander demeure toujours farouchement impliqué dans sa communauté. Après plus de vingt ans dans la fonction publique, surtout dans la région d'Ottawa-Hull, Winston est retourné à Terre-Neuve pour prendre sa retraite et s'est établi dans la collectivité côtière de St. Philips, à l'extérieur de St. John's, où il a pu renouer avec sa passion, la voile. Cependant, peu après avoir vendu son bateau, ce père d'un cinéaste néo-écossais met présentement ses jambes terrestres à l'essai. Parmi ses activités actuelles, mentionnons son travail à titre d'agent des programmes de la défense des intérêts pour Retraités fédéraux. Il est également impliqué au sein de la Fisheries Community Alliance of Newfoundland, dont l'objectif consiste à ce que l'industrie de la pêche redevienne une force économique dans la province. Il a aussi été récemment président du conseil d'administration du Comité patrimonial local. Même si Winston, qui a commencé sa carrière comme enseignant, a pris sa retraite en occupant le poste de directeur de la planification ministérielle pour Environnement Canada, le point culminant de sa carrière a été un détachement de quatre ans auprès de la Caribbean Conservation Association à la Barbade, pour aider les pays des Caraïbes à dresser des plans d'aménagement écologique.



**Leslie Gaudette**  
Colombie-Britannique

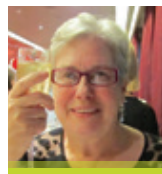
Âgée de 69 ans, Leslie Gaudette est à la retraite depuis 13 ans. Son expérience en santé des populations lui a été utile pour participer aux discussions sur les stratégies de planification pour les aînés. Après avoir obtenu un baccalauréat spécialisé en biochimie à l'Université Simon Fraser, Leslie a déménagé en Alberta pour se marier. Elle y a passé les dix années suivantes à travailler avec plusieurs groupes de recherche à Edmonton. En 1980, elle a déménagé à Ottawa et a travaillé pour Statistique Canada et Santé Canada. Elle s'est retrouvée à l'Agence de la santé publique du Canada, où elle a participé à l'examen d'un système de santé conçu pour répondre aux besoins grandissants en soins de courte durée visant les maladies chroniques. Elle a également obtenu une maîtrise ès sciences en épidémiologie à l'Université d'Ottawa en 2001. Elle a pris sa retraite en 2005 et, après le décès de son époux, est retournée vivre à Langley, en Colombie-Britannique. Comme ses enfants étaient adultes, elle s'est plongée dans le bénévolat. En plus de son rôle de bénévole de la défense des intérêts de Retraités fédéraux, elle siège au cercle des conseillers de la défense des aînés de sa province et au Council of Senior Citizens' Organizations de la Colombie-Britannique.



**Nancy Gleason**  
Ontario

Il y a deux ans, alors que son mari se préparait à la retraite et qu'elle était déjà retraitée, Nancy Gleason a décidé d'adhérer à Retraités fédéraux. Aujourd'hui âgée de 61 ans, elle a commencé sa vie professionnelle dans sa résidence de la vallée de l'Outaouais en tant qu'opératrice

interurbaine de Bell Canada. Peu après, elle a déménagé à Ottawa pour travailler au ministère de la Défense nationale, où elle a reçu une formation en traitement de texte. Lorsqu'elle a décidé de se marier à Pembroke, en Ontario, elle a pu être mutée à la BFC Petawawa. En ce début de sa septième année à la retraite, cette mère de trois enfants et grand-mère de quatre enfants se retrouve des deux côtés de la rivière des Outaouais, avec une maison en rangée en Ontario et une ferme au Québec. La retraite lui a offert le luxe de pouvoir enfin faire des études universitaires. Après avoir obtenu son diplôme du programme de droit de l'Université Carleton, elle a commencé à aider les gens à régler des questions juridiques, confiant à des avocats les dossiers qui dépassent son champ d'action. Son rôle de préposée à la pastorale à l'hôpital local représente l'un de ses passe-temps les plus gratifiants.



**Dorma Grant**  
Nouveau-Brunswick

Dorma Grant a terminé sa carrière de 27 ans comme agente de libération conditionnelle au Service correctionnel du Canada, où elle a travaillé dans le domaine de la justice réparatrice en Ontario. Sa vie professionnelle a commencé comme infirmière dans un hôpital du Nouveau-Brunswick et, tout en travaillant à temps partiel et en élevant seule ses deux enfants, elle a étudié à l'Université du Nouveau-Brunswick, où elle a obtenu un diplôme spécialisé en éducation. Par la suite, elle s'est établie avec ses enfants au Malawi, en Afrique australe, et y a enseigné pendant trois ans. À son retour au Canada, elle a travaillé pendant trois ans comme agente de libération conditionnelle à Amherst, en Nouvelle-Écosse, avant de revenir au Nouveau-Brunswick. À Moncton, elle a obtenu une maîtrise en psychologie et a déménagé en Ontario en 1997. Après sa retraite en 2011, elle a passé un an au Cap pour le compte de la Banque alimentaire

de l'Afrique du Sud, puis s'est ensuite portée volontaire pour la mission baptiste en Bolivie. Maintenant âgée de 69 ans, elle a passé les trois dernières années à Fredericton. Bénévole pour la banque alimentaire locale, elle est également déployée par la Croix-Rouge sur divers lieux de catastrophe et, désormais, est agente des programmes de défense des intérêts de Retraités fédéraux.



**Brian Harris**  
Saskatchewan

Même si Brian Harris aime passer l'été à jouer au golf et quitter les froids hivers de Regina pour voyager, il continue de servir le public. Maintenant âgé de 70 ans, Brian a commencé sa carrière dans la fonction publique en tant qu'agent des emplois pour étudiants, tout en préparant son baccalauréat ès arts. Après avoir passé son enfance à Edmonton, sa famille a déménagé à Kelowna, en Colombie-Britannique. Toutefois, après avoir obtenu son diplôme, il a décroché un emploi d'agent d'immigration à Port Douglas, en Colombie-Britannique, à l'un des postes frontaliers les plus achalandés du pays. En 1984, il est devenu directeur régional de l'immigration à Regina et a pris sa retraite en 2008, alors qu'il occupait le poste de directeur de l'exploitation du Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens. Ce père de deux enfants et grand-père de deux petits-enfants est un membre actif de Retraités fédéraux depuis plusieurs années. Il préside également le Comité de la défense des intérêts du Saskatchewan Seniors Mechanism, un groupe-cadre qui représente 18 organismes œuvrant pour les aînés. À l'heure actuelle, ce groupe revendique une stratégie provinciale pour les aînés. Il est également bénévole au sein de l'équipe de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge et lors d'événements communautaires comme le marathon de Queen City, à Regina.



**Gerald Jennings**  
Manitoba

Gerald Jennings a pris sa retraite après 33 ans de service à la GRC, mais a repris le travail en dirigeant sa propre entreprise de consultation en sécurité. Cela lui a valu de donner une gamme complète de services de consultation auprès des sociétés, dont des enquêtes internes. Treize ans plus tard, il a vraiment pris sa retraite. Cela remonte à deux ans. En cours de route, il est devenu membre de Retraités fédéraux à cause de l'assurance voyage. Heureusement surpris de découvrir que l'organisation défendait activement les intérêts des aînés, il s'est retrouvé à siéger au conseil d'administration de la section. Âgé de 69 ans, il en est à sa deuxième année à titre d'agent des programmes de la défense des intérêts. Gerald a grandi dans une communauté agricole du sud de la Saskatchewan près de Weyburn et s'est joint à la GRC à 19 ans. Affecté au Manitoba, il a fini par trouver un poste d'enquêteur de crimes commerciaux. Durant cette période, il a suivi des cours et obtenu des certifications, faisant carrière dans le domaine des enquêtes financières. En plus de voyager et de défendre les intérêts des aînés, Gerald aime passer du temps avec sa famille, y compris ses deux enfants et ses trois petits-enfants qui vivent tous à proximité, à Winnipeg.



**Michelle Langille**  
Nouvelle-Écosse

Un an après avoir pris sa retraite en 2014, Michelle Langille a décidé qu'elle avait besoin de stimulation mentale. Elle a donc adhéré à Retraités fédéraux et est rapidement devenue active à titre d'agente des programmes de défense des intérêts dans sa ville natale de Halifax. Elle participe maintenant à diverses initiatives communautaires qui relèvent des trois ordres de gouvernement. Cela comprend un siège au Conseil consultatif des aînés de la Nouvelle-Écosse, aussi connu sous le nom de Groupe des neuf, qui sert d'organisme consultatif auprès du gouvernement provincial par l'entremise du ministère des Aînés, qui a mis sur pied un plan d'action provincial pour la population vieillissante. Elle a également participé à des activités de sensibilisation municipales et fédérales sur des enjeux concernant les aînés. Âgée de 61 ans, elle a travaillé au gouvernement fédéral pendant 36 ans, principalement dans des domaines liés aux ressources humaines. Son dernier rôle consistait à mener des consultations stratégiques auprès de la Commission de la fonction publique et elle a participé à l'élaboration des politiques et à l'orientation de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. Elle est mère de quatre enfants et grand-mère de deux petits-enfants, et tout ce beau monde vit dans les Maritimes.



**Shirley Pierce**  
Île-du-Prince-Édouard

Mère de quatre enfants et grand-mère de dix petits-enfants, Shirley Pierce continue de porter à l'attention du gouvernement et du public les enjeux touchant les aînés, à l'âge de 70 ans. En tant qu'agente des programmes de la défense des intérêts de Retraités fédéraux pour l'Î.-P.-É., elle fait partie du Secrétariat des aînés, lequel donne des conseils stratégiques au gouvernement provincial et est membre du Comité de la défense des intérêts du conseil d'administration national de Retraités fédéraux. Elle préside aussi la Catholic Women's League pour la province de l'Î.-P.-É. Shirley faisait partie de la dernière cohorte des diplômés de l'Université de St. Dunstan, avant sa fusion avec le Collège Prince of Wales en 1969, pour former l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a enseigné pendant six ans avant de prendre congé pour élever ses enfants. Par la suite, elle est retournée sur le marché du travail en 1983 à titre d'agente de programmes à l'ancienne Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, maintenant Service Canada, devenant gestionnaire plus tard à Summerside. En 2000, après avoir suivi une formation en français, elle a déménagé à Charlottetown, où elle est devenue directrice des communications du Ministère et coordonnatrice des langues officielles. Elle a pris sa retraite en 2007.

Les membres qui souhaitent se joindre aux initiatives de défense des intérêts de Retraités fédéraux en vue des élections pour s'assurer que les candidats connaissent les enjeux importants pour les aînés de tout le pays peuvent communiquer avec [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca)



# CE N'EST QU'UN DÉBUT

Pour la nouvelle députée provinciale Judith Monteith-Farrell, le vrai travail a commencé après la retraite.

## SANDI KRASOWSKI

Lorsque Judith Monteith-Farrell a décidé de prendre sa retraite de son poste de représentante syndicale à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), elle croyait être prête à se détendre et à disposer d'un peu de temps pour elle. Mais les événements suivants lui ont réservé une nouvelle aventure passionnante visant à aider les autres.

Ayant siégé à plusieurs conseils d'administration, faisant du bénévolat à divers endroits et s'occupant d'une nouvelle petite-fille, M<sup>me</sup> Monteith-Farrell «s'ennuyait vraiment de l'activité mentale» que lui offrait son travail à temps plein. «Je suis heureuse quand je suis occupée et que j'apprends de

nouvelles choses», mentionne-t-elle. «J'ai appris cela sur moi-même.»

Forte d'une longue expérience de travail à titre de conseillère en emploi dans la fonction publique fédérale et de 25 ans au sein de l'AFPC, elle s'est lancée dans le monde politique et a été élue députée néo-démocrate provinciale de Thunder Bay-Atikokan. Elle savait qu'elle devait faire ce travail. «Les premiers jours ont été comme un tourbillon et il m'a fallu probablement jusqu'à la fin septembre [2018] pour sentir que j'avais vraiment les pieds sur terre. Et maintenant, je me sens pratiquement experte», s'esclaffe-t-elle. «Je savais que je me jetais à l'eau.»

En devenant députée provinciale, M<sup>me</sup> Monteith-Farrell a dû établir des bureaux, embaucher du personnel et trouver un autre endroit où vivre à Toronto. On est loin d'une retraite tranquille. «Tout cela devait être fait très rapidement et a exigé une bonne partie de mon énergie», affirme-t-elle. «Apprendre les ficelles du métier à Queen's Park — juste la logistique pour se déplacer dans l'immeuble et y installer mon bureau — a été difficile, mais amusant et stimulant.»

Elle a dû se mettre rapidement au travail, apprendre à aborder les différents enjeux et à poser des questions en Chambre. L'évolution des soins de santé, en particulier pour les aînés, est sa priorité. «Les aînés sont dans le pétrin», précise-t-elle. «Nous savons tous que la vague grise arrivait. Et, pourtant, il semble y avoir si peu de planification à ce sujet.»

Un récent sondage mené par M<sup>me</sup> Monteith-Farrell et un porte-à-porte ont révélé une grande préoccupation à l'égard des aînés bénéficiant de soins de longue durée, des conditions dans lesquelles les membres de leurs familles les trouvent et de la pénurie globale de lits. «Les aînés ont souvent l'impression qu'ils n'arrivent pas à joindre les

deux bouts. Nous avons des aînés qui n'ont pas les moyens de payer leurs franchises sur leurs médicaments ou dont les prestations sont attaquées. Ils sont inquiets.»

M<sup>me</sup> Monteith-Farrell souligne d'autres problèmes énormes concernant le logement abordable et avec services de soutien pour les aînés partout dans la province. «Parfois, les gens n'ont pas les moyens de rester chez eux ou ne sont plus en mesure de s'occuper de leur foyer. Il n'y a pas d'endroit où ils peuvent aller et ils ne trouvent pas d'options abordables», déclare-t-elle, ajoutant que certaines des options qui existent sont «bien plus dispendieuses que ce que toute personne qui a travaillé pour la fonction publique pourrait se permettre avec sa pension.»

Elle s'est donné pour mission de mettre les gens à l'aise et de les inciter à collaborer avec son bureau pour régler ces questions importantes. «J'aimerais que les gens s'impliquent davantage en politique et auprès du gouvernement, parce que la démocratie fonctionne vraiment quand les gens y participent.»

Entre-temps, M<sup>me</sup> Monteith-Farrell s'est habituée à sa nouvelle vie de députée provinciale et se dit prête à relever d'énormes défis. Ses déplacements hebdomadaires de Thunder Bay à Toronto et dans de nombreuses collectivités du nord de l'Ontario sont devenus la «norme», en dehors du temps passé avec sa famille. «La famille doit passer en premier, et c'est toujours ma devise... Je veux dire que les citoyens sont ma famille maintenant, mais je pense toujours que ma famille est mon point d'ancrage.»

«Je suis à un moment de ma vie où j'ai quelque chose à donner et je veux aider Thunder Bay. J'adore cette ville et je veux vraiment l'aider.» ■

**Sandi Krasowski est journaliste et photographe à Thunder Bay, en Ontario.**



Photo : Sandi Krasowski

Photographiée dans son bureau de circonscription, la députée provinciale de Thunder Bay-Atikokan Judith Monteith-Farrell est heureuse d'accueillir des gens qui lui font part des préoccupations de la collectivité et de la région.



# DERNIÈRES NOUVELLES

## Semaine nationale de la fonction publique

Comme la Semaine nationale de la fonction publique aura lieu du 9 au 16 juin, Retraités fédéraux aimerait saluer ceux qui offrent les programmes et les services qui appuient le travail du gouvernement du Canada et répondent aux besoins des Canadiens dans leur vie quotidienne. Nous aimerions également remercier nos membres, pour leur engagement envers l'excellence dans la fonction publique.

## Lauréats

Les lauréats des prix individuels de Retraités fédéraux pour 2019 ont été annoncés en avril. Cliff Poirer



Linda MacDonald



Date limite des demandes de bourse de Johnson : 12 août

(Summerside, Î.-P.-É.) a remporté le Prix du bénévolat, alors que Daniel Morin (Montréal) a gagné le Prix de la collaboration. On a décerné le Prix du leadership Claude-Edwards à Yves Bouchard (Québec) et à Stephen Troy (Ottawa); ceux-ci s'étant classés *ex æquo*. Dans le cas de Stephen Troy, le prix a été remis à titre posthume. On rendra honneur aux lauréats lors du banquet de remise des prix 2019 durant l'assemblée annuelle des membres (AAM) de juin à Gatineau, au Québec.

## Merci

L'Association et ses partenaires ont de nouveau uni leurs forces pour soutenir notre réseau de bénévoles. Notre partenaire de voyages Collette continuera de commanditer le banquet lors des réunions régionales pour les trois prochaines années. Quant à HearingLife Canada et Arbor, ils commanditeront l'AAM pour la deuxième année, alors que Johnson commanditera pour la cinquième fois le dîner de reconnaissance des bénévoles.

## Acclamations

Jean-Guy Soulière, qui a occupé divers postes au sein de l'Association pendant près de 25 ans, a été officiellement réélu président de Retraités fédéraux par acclamation en avril, après avoir été réélu à ce poste en 2016. Également élus par acclamation, les administrateurs de district Léonard LeBlanc (Atlantique), James Nicholson (Québec) et Linda MacDonald (Ontario) se joindront à lui au conseil. Félicitations à tous!

## Bourses d'études de Johnson

Le partenaire de longue date de l'Association Johnson Assurance accepte maintenant les demandes pour ses bourses d'études 2019. Si vous détenez une police

d'assurance habitation et automobile par l'entremise de Johnson, votre enfant ou petit-enfant (élèves du secondaire seulement) pourrait être admissible à l'une des 50 bourses de 1 000 \$ chacune. Pour connaître les critères d'admissibilité et le processus de présentation d'une demande, consultez [Johnson.ca/scholarship](http://Johnson.ca/scholarship) (et cliquez sur FR au coin supérieur droit). Le programme prend fin le 12 août 2019.



## Votre opinion?

Nous espérons que vous avez aimé la nouvelle présentation de notre rubrique sur les événements des sections, qui commence à la page 34. Elle comprend les profils de notre équipe d'agents des programmes de la défense des intérêts, qui s'attaquent déjà aux élections fédérales à venir; un petit article sur notre membre Judy Monteith-Farrell, députée provinciale de Thunder Bay-Atikokan, et les nouvelles listes d'événements de sections qui présentent les activités locales et les possibilités de bénévolat en un format permettant une consultation instantanée. Pour nous faire savoir ce que vous en pensez, envoyez-nous un courriel à [sage@retraitesfederaux.ca](mailto:sage@retraitesfederaux.ca).



## Félicitations à Simon Coakeley

Le directeur général de Retraités fédéraux, Simon Coakeley, a récemment été nommé à la vice-présidence du Comité consultatif sur la pension de la fonction publique (CCFPF) par la présidente du Conseil du Trésor, Joyce Murray. Le CCFPF examine la gestion, la conception et le financement des prestations, formule des recommandations à leur égard, et se penche sur toutes les autres questions en matière de pension. Le mandat de M. Coakeley a commencé en avril.

## Message de Partenairesanté

Merci à Retraités fédéraux qui continue d'appuyer généreusement Partenairesanté et les organismes de bienfaisance les plus respectés du pays dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. Ensemble, nous travaillons à sauver des vies, à soutenir les aidants naturels et à faciliter la vie des Canadiens atteints de maladies chroniques. Pour en savoir plus sur la façon dont votre don fait une différence, visitez [Partenairesante.ca](http://Partenairesante.ca) ou suivez l'organisation sur les médias sociaux. ■



## Partenaires privilégiés nationaux

### Voyages

- Assurance voyage MEDOC (Johnson)
- Collette
- Choice Hotels
- Alamo Rent-A-Car
- Enterprise Rent-A-Car
- National Car Rental
- Via Rail Canada

### Maison et auto

- Johnson Assurance (habitation et automobile)
- Groupe Relocation Services

### Santé

- HearingLife Canada
- GoodLife Fitness
- AlarmCare

### Conseils financiers

- Tradex
- Arbor Memorial
- Magazine *Canadian MoneySaver*

### Technologie

- SimplyConnect

## Méga campagne de recrutement en septembre

Nos membres ne sont pas seulement notre plus grand atout, ils sont aussi nos plus grands champions. Lorsque nous demandons aux nouveaux membres comment ils ont entendu parler de notre organisation, c'est sans surprise que nous apprenons, de la majorité d'entre eux, qu'il s'agit de «bouche-à-oreille» de la part d'un membre existant.

Gardant cela à l'esprit, nous lancerons une méga campagne de recrutement en septembre, afin d'aider à recruter des membres potentiels et de récompenser les membres actuels qui réfèrent de nouveaux membres à Retraités fédéraux.

Pour chaque nouveau membre que vous inciterez à adhérer, vous recevrez un bulletin de participation pour le grand prix : un voyage pour deux personnes d'une valeur de 10 000 \$ offert par Collette Travel, notre partenaire de voyage exclusif. Nous remettons aussi des prix et d'autres récompenses pour ce qui est d'inciter des membres potentiels à s'inscrire à notre liste d'envoi. Il s'agit des personnes que l'Association intéresse, sans être tout à fait prêtes à devenir officiellement membres.

Établis à seulement 4,19 \$ par mois pour une adhésion simple ou 5,43 \$ par mois pour une adhésion double pour l'année 2019, nos frais d'adhésion sont très abordables. Lorsque nous vous inscrivons aux retenues directes à la source par l'entremise du Centre des pensions, vos cotisations annuelles sont déduites automatiquement de votre chèque mensuel, en 12 versements faciles.

Le numéro d'automne de *Sage* donnera plus de précisions sur la méga campagne de recrutement et, au cours des semaines à venir, les détails sur le concours figureront sur notre site Web et notre page Facebook. Pour vous aider dans vos efforts de recrutement, nous vous donnerons de nombreux conseils. Alors, commencez dès maintenant à penser à vos anciens collègues et à mettre en pratique vos arguments pour les convaincre de devenir membres!



Ceux qui peuvent le font.  
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

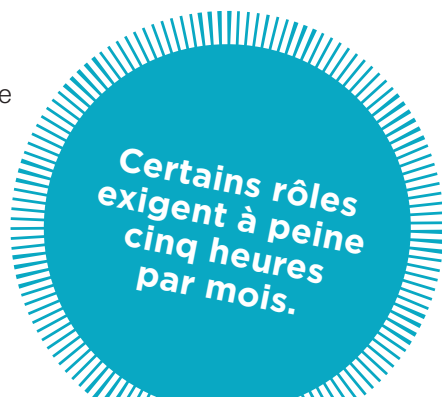
# Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous  
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos  
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par  
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec  
votre section locale ou avec notre agente  
de l'engagement des bénévoles au  
Bureau national, Gail Curran, au  
**613-745-2559, poste 235**, ou à  
**gcurran@retraitesfederaux.ca**



## POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux conseils d'administration des sections
- Postes au conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

**Bénévole Volunteer**



# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

L'Association nationale des retraités fédéraux offre de nombreuses possibilités de bénévolat. Voici une description du rôle de :

## Agent de liaison en matière de défense des intérêts (ALDI)

### En un mot...

À titre de contact désigné de la section coordonnant les activités de défense des intérêts de celle-ci, l'ALDI travaille en collaboration étroite avec l'agent des programmes de défense des intérêts (APDI) et assume un rôle essentiel pour appuyer la stratégie nationale de défense des intérêts de l'Association.



### Compétences nécessaires au poste

- Excellentes compétences en relations interpersonnelles et en communication
- Connaissance des initiatives de défense des intérêts de l'Association
- Aptitude à donner des présentations
- En mesure de participer à des formations données régulièrement
- En mesure de travailler en collaboration étroite avec l'exécutif de la section

### Vos tâches



Être le point de contact de la section en matière de défense des intérêts



Communiquer régulièrement avec l'agent des programmes de défense des intérêts, pour rester au fait des principaux enjeux visés par la défense des intérêts



Partager l'information locale/régionale avec l'agent des programmes de défense des intérêts



Informier régulièrement le président ou l'exécutif de la section sur les enjeux, les tendances et les campagnes d'actualité



Suivre des formations pour améliorer les compétences et donner de la formation et du soutien aux bénévoles des sections



Aider le président de section à définir des stratégies de défense des intérêts en tenant compte du plan stratégique national et des priorités de défense des intérêts à l'échelle nationale



Encourager le président de la section à soutenir les campagnes et les activités de défense des intérêts globales



### Pour en savoir plus

Les agents de liaison en matière de défense des intérêts sont nommés par les présidents de section. Pour des renseignements sur le processus de mise en candidature et obtenir une description de tâches détaillée, **veuillez communiquer avec l'agente de l'engagement des bénévoles Gail Curran, au 613-745-2559, poste 235, ou à [gcurran@retraitesfederaux.ca](mailto:gcurran@retraitesfederaux.ca).**



# VOTRE SECTION EN BREF

Nous espérons que vous aimerez notre nouvelle rubrique sur les événements des sections. Facile à lire, elle vous donne un aperçu des événements les plus récents de votre section, et de ses besoins en matière de bénévolat. Vous voulez plus de renseignements? Appelez votre section, consultez son site Web, lisez ses bulletins insérés dans Sage ou demandez à recevoir les dernières nouvelles par courriel. Pour ajouter votre courriel à votre profil de membre, communiquez avec notre équipe des services aux membres au 613-745-2559 ou sans frais au 1-855-304-4700. Elle sera heureuse d'être à votre service!

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

### BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A  
Abbotsford BC V2T 3X8  
778-344-6499  
nafrbc1@yahoo.com

**Dîner annuel du printemps :**  
13 juin, de midi à 13 h 30, au Rancho Catering, 35110 ch. Delair, Abbotsford – 🍴 \$ 📞

**Réunion ordinaire :** 10 oct., de 13 h 30 à 15 h, Église APA, salle 114, 3145 ch. Gladwin, Abbotsford

### BC02 CHILLIWACK

C. P. 463  
Chilliwack BC V2P 6J7  
604-795-6011  
nafrchwk@shaw.ca

**Dîner pour les bénévoles :**  
22 juin, à 11 h 30, PRTC de la GRC, Garrison Crossing, Chilliwack  
🍴 \$ 📞

### BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34  
Chemainus BC V0R 1K2  
250-324-3211  
duncanfederalretirees@gmail.com

**Pique-nique sur la plage :** Détails à déterminer – 🍴 \$ 📞

### BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141, , COP carré Clover  
Surrey BC V3S 8C4  
778- 995-6136 (RSVP, 10 juil.)  
604-372-1109 ( RSVP, août)  
kettlerk@gmail.com (RSVP, 10 juil.)  
nafrsecretary@gmail.com (RSVP, août)  
nafrfraservalleywest.ca  
info@nafrfraservalleywest.ca

**Rencontre-échange :** 4 juil., à 14 h, restaurant Ricky's Country, 2160 boul. King George, S. Surrey

**AGA et barbecue :** 10 juil., à 11 h, parc provincial Peace Arch, Surrey  
🍴 📞

**Rencontre-échange :** 1<sup>er</sup> août, à 14 h, restaurant Ricky's Country, 2160 boul. King George, S. Surrey.

**Présentation de HearingLife :**  
Début août, détails à déterminer  
🍴 📞

**Rencontre-échange :** 5 sept., à 14 h, restaurant Ricky's Country, 2160 boul. King George, S. Surrey

### BC05 NANAIMO ET RÉGION

C.P. 485  
Lantzville BC V0R 2H0  
250-248-2027  
ashdown@shaw.ca

Le dîner habituel de juin a été annulé.

**Assemblée générale :** 26 sept., détails à déterminer

**Bénévoles recherchés :**  
communications, administrateurs, comité des appels téléphoniques

### BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420, succ. A  
Comox BC V9M 7Z9  
855-304-4700  
info@nijf.ca

**Assemblées générales :** 12 juin et 11 sept., à midi, hôtel Best Western Westerly, 1590 av. Cliffe, Courtenay – 🍴 \$ 📞

### BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre  
Kelowna BC V1Y 9H2  
250-712-6213  
info@federalretirees-kelowna.com

**Pique-nique dans le parc :**  
15 juin, à 11 h, parc régional Mission Creek, 2363 ch. Springfield, Kelowna – 🍴 📞

**Rencontre-échange :** 1<sup>er</sup> juil., à 10 h 30, Urban Fare, centre commercial Mission Park, 3155 ch. Lakeshore, Kelowna

**Tournoi de golf :** 29 juil., à 10 h 30, club de golf Mission Creek, 1950 ch. KLO, Kelowna

**Rencontre-échange :** 5 août, à 10 h 30, Urban Fare, centre commercial Mission Park, 3155 ch. Lakeshore, Kelowna

**Rencontre-échange :** 2 sept., à 10 h 30, Urban Fare, centre commercial Mission Park, 3155 ch. Lakeshore, Kelowna

**Rencontre avec les candidats :**  
7 sept., Centre de loisirs Parkinson, 1800 ch. Parkinson Way, Kelowna

### BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk  
Burnaby BC V5G 0A7  
604-681-4742  
fsnavan@shaw.ca

### BC09 VICTORIA FRED-WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne, section n° 292  
411, ch. Gorge Est  
Victoria BC V8T 2W1  
250-385-3393  
federalretireesvictoria.ca  
federalretireesvictoria@shaw.ca

**LÉGENDE** Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités.

📞 – RSVP requis. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).



**Réunion de la section** : 10 sept., à 10 h, Légion royale canadienne, section no 292, 411 ch. George E., Victoria – 🍴 \$ ☎

#### BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main  
Penticton BC V2A 5C8  
250-493-6799  
fedretirees@telus.net

**Excursion ferroviaire** : 10 juin, à midi, Kettle Valley Steam Railway, 18404 ch. Bathville, Summerland  
🍴 \$ ☎

**Pique-nique et barbecue annuel** : 11 juil., à midi, pavillon Rotary Centennial, parc Skaha Lake, Penticton – 🍴 ☎

#### BC11 NORD DE L'OKANAGAN

1514, 40<sup>e</sup> Rue  
Vernon BC V1T 8J6  
250-542-2268  
fsna11@telus.net

#### BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main  
Kamloops BC V2C 6L7  
250-571-5007  
kamloopsoffice@gmail.com

**Pique-nique estival** : 10 juil., à 10 h, parc Riverside, 100 rue Lorne, Kamloops – 🍴 \$ ☎

**Bénévoles recherchés** : trésorier, coordonnateur d'événements

#### BC13 KOOTENAY

C.P. 74, succ. Main  
Cranbrook BC V1C 4H6  
250-919-9348  
fsnabc13@gmail.com

#### BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main  
Sidney BC V8L 4C1  
250-385-3393  
federalretirees.sidneybc@gmail.com

**Assemblée générale** : 8 juin, à 10 h, ANAVETS, unité 302, 4<sup>e</sup> Rue, Sidney

**Assemblée générale** : 28 sept., à 9 h 30, Église St. Elizabeth's, 10030 3<sup>e</sup> Rue, Sidney

#### BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882  
Prince George BC V2N 4T7  
nafr@shaw.ca

**Assemblée générale et dîner** : 10 juin, à 12 h 30, Elder Citizens Recreation Association, 1692 10<sup>e</sup> Av., Prince George – 🍴 \$ ☎

**Assemblée générale et dîner** : 16 sept., à 12 h 30, Elder Citizens Recreation Association, 1692 10<sup>e</sup> Av., Prince George – 🍴 \$ ☎

## ALBERTA

#### AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7<sup>e</sup> Av. S.-O., unité 302  
Calgary AB T2P 1B2  
403-265-0773  
sxnacalg@telusplanet.net  
nafrcgycy.ca

**Assemblée générale et dîner trimestriel** : 26 sept., à 10 h 30, Fort Calgary, 750 9<sup>e</sup> Av. S.-O., Calgary – 🍴 \$ ☎

**Cafés-rencontres à Okotoks/ Foothills** : 19 sept., détails à déterminer

**Bénévoles recherchés** : adhésions, tâches de bureau, événements, recrutement

#### AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod  
Edmonton AB T5Y 3A6  
780-413-4687  
1-855-376-2336 (à l'extérieur d'Edmonton)  
edmonton@federalretirees.ca

**AGM** : 4 sept., à 10 h 30, Légion royale canadienne, section Kingsway, 14339 50<sup>e</sup> Rue N.-O., Edmonton

**Dîner de reconnaissance des bénévoles et de Noël** : 4 déc., à 10 h 30, Légion royale canadienne, section Kingsway, 14339 50<sup>e</sup> Rue N.-O., Edmonton – 🍴 \$ ☎

#### AB18 SUD DE L'ALBERTA

1904, 13<sup>e</sup> Avenue N.  
Lethbridge AB T1H 4W9  
403-328-0801  
nafr18@shaw.ca

#### AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park  
Red Deer AB T4R 2M2  
403-556-3581  
reddeerfederalretireesass@gmail.com

**Assemblée générale et dîner** : 11 sept., à midi, hôtel Baymont Inn & Suites, 4311 49<sup>e</sup> Av., Red Deer

#### AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Centre Strathcona  
1150, 5<sup>e</sup> Rue E.  
Medicine Hat AB T1A 8C7  
403-502-8713  
fsna.ab20@gmail.com

#### AB21 BATTLE RIVER

17124, route Township, unité 514  
RR2, Ryley AB T0B 4A0  
780-663-2045  
cvhyde@mcsnet.ca

**Dîner et assemblée générale** : 18 sept., à 10 h 30, Légion royale canadienne, 5003 52<sup>e</sup> Av., Wetaskiwin – 🍴 \$

**Dîner et assemblée générale** : 23 oct., à 10 h 30, restaurant Happy Chopstix, 6110 48<sup>e</sup> Av., Camrose – 🍴 \$

#### AB92 LAKELAND

C.P. 145, succ. Main  
Cold Lake AB T9M 1P1  
855-304-4700  
louethel@telusplanet.net

**Réunion du CA** : 10 sept., à 11 h, Escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, 5319 48<sup>e</sup> Av. S., Cold Lake

## SASKATCHEWAN

#### SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

161, cr. Riverbend  
Battleford SK S0M 0E0  
855-304-4700  
tbg@sasktel.net

#### SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young  
93, cr. Daisy  
Moose Jaw SK S6J 1C2  
855-304-4700  
nafrmj23@outlook.com

**Réunions de l'exécutif** : 15 mai et 4 sept., à 10 h 30, Timothy Eaton Garden, 510 rue Main N., Moose Jaw

**Assemblée générale** : 11 sept., à 19 h, Timothy Eaton Garden, 510 rue Main N., Moose Jaw

**Réunion de l'exécutif** : 6 nov., à 10 h 30, Timothy Eaton Garden, 510 rue Main N., Moose Jaw

**Assemblée générale** : 13 nov., à 19 h, Timothy Eaton Garden, 510 rue Main N., Moose Jaw

#### SK24 REGINA ET AREA

2001, rue Cornwall, unité 112  
Regina SK S4P 3X9  
306-359-3762  
fsna@sasktel.net

**Souper automnal** : 16 sept., Église anglicane All Saints, 142 rue Massey, Regina – 🍴

**LÉGENDE** Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités.

☎ – RSVP requis. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).

**SK25 SASKATOON ET RÉGION**

C.P. 3063, succ. Main  
Saskatoon SK S7K 3S9  
306-373-7718  
saskatoon@federalretirees.ca

**Barbecue** : 5 juin, à midi,  
Floral Community Centre,  
ch. Township 360, M. R. de  
Corman Park – 🍴 \$ ☎

**Épluchette de blé d'Inde** :  
11 sept., à midi, Floral Community  
Centre, ch. Township 360,  
M. R. de Corman Park – 🍴 \$ ☎

**SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT**

C.P. 333, succ. Main  
Prince Albert SK S6V 5R7  
306-314-5644  
gents@sasktel.net

**Pique-nique annuel** :  
5 juin, à midi, Pénitencier de  
Saskatchewan Penitentiary – 🍴

**SK29 SWIFT CURRENT**

C.P. 277,  
Herbert SK S0H 2A0  
306-784-3475  
SK29.Pres@outlook.com

**MANITOBA****MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.  
Brandon MB R7A 7A4  
855-304-4700  
nafrmb30@gmail.com (RSVP)

**Assemblée générale** : 8 oct.,  
311, av. Park E. – ☎

**Bénévoles recherchés** :  
vice-président, secrétaire,  
coordonnateur de l'anniversaire

**MB31 WINNIPEG ET DISTRICT**

3336, av. Portage, unité 526  
Winnipeg MB R3K 2H9  
204-989-2061  
nafrwpg@mymts.net

**Tournoi de golf** : 13 août, heure à  
déterminer, club Scotswood Links

**Assemblée générale** : 24 sept.,  
à 11 h 30, ANAVets 283, 3584 av.  
Portage, Winnipeg – ☎

**MB32 CENTRE DU MANITOBA**

163, cr. Wilkinson  
Portage La Prairie MB R1N 3R6  
204-872-0505  
colemankamphuis@gmail.com

**MB91 EST DU MANITOBA**

C.P. 219  
Pinawa MB ROE 1L0  
204-753-8402  
ttveiv@mts.net

**Assemblée générale  
automnale** : 17 oct., à midi,  
Église Alliance Church, 1 av.  
Bessborough, Pinawa – 🍴 \$

**ONTARIO****ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C.P. 1930,  
Deep River ON K0J 1P0  
855-304-4700  
avb.fed.retirees@gmail.com  
fsnaalgonquinvalley.com

**Pique-nique annuel** : 25 août,  
à midi, Jubilee Lodge, garnison  
Petawawa Marina, Petawawa –  
🍴 \$ ☎

**ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION**

1235, ch. Trafalgar, case 84018  
Oakville ON L6H 5V7  
905-599-6151  
membership@federalretireesph.com

**ON35 HURONIE**

316, rue Bradford, unité 80  
Barrie ON L4N 6S7  
705-792-0110  
fsnahuronia@rogers.com

**Assemblée automnale** : 2 oct.

**Bénévoles recherchés** :  
comité des appels téléphoniques,  
aide pour l'assemblée annuelle  
générale

**ON36 BLUEWATER**

C.P. 263, succ. Main  
Sarnia ON N7T 7H9  
519-869-6326  
fsna.bluewater@gmail.com

**ON37 HAMILTON ET RÉGION**

14 ch. Highland Park  
Dundas ON L9H 3L8  
905-627-3827  
905-531-7287 (RSVP, AG)  
289-690-1728 (RSVP, golf)  
waltersmichael67@gmail.com

**Journée de golf** : 7 juin, à 10 h,  
club de golf Oak Gables, 1505  
route n° 2, Ancaster – 🍴 \$ ☎

**Assemblée générale et activité  
porte ouverte des partenaires  
privilegiés** : 10 sept., à 11 h,  
Michelangelo's, 1555 rue Upper  
Ottawa, Hamilton – 🍴 \$ ☎

**ON38 KINGSTON ET DISTRICT**

C.P. 1172  
Kingston ON K7L 4Y8  
866-729-3762  
613-542-9832 (RSVP)  
kingston.fsna@gmail.com

**Dîner estival** : 11 juin, à 11 h 30,  
Centre des congrès de Brockville,  
7829 boul. Kent, Brockville –  
🍴 \$ ☎

**ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT**

110, ch. Manitou  
Kitchener ON N2C 1L3  
519-742-9031  
fsna39@gmail.com

**Assemblée annuelle de  
la section** : 1<sup>er</sup> oct., à 10 h,  
Conestoga Place, 110 ch. Manitou,  
Kitchener – 🍴 \$ ☎

**Bénévoles recherchés** :  
tâches de bureau

**ON40 LONDON**

865 ch. Shefford  
Ottawa ON K1J 1H9  
519-439-3762  
londonbranch@federalretirees.ca

**Assemblée générale** : 8 oct., à  
13 h, section Victory de la Légion,  
311 av. Oakland, London – 🍴

**ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA**

865 Ch. Shefford  
Ottawa ON K1J 1H9  
dave.br41sec@gmail.com

**ON43 OTTAWA ET INTERNATIONAL**

2285, boul. St-Laurent, unité B-2  
Ottawa ON K1G 4Z5  
613-737-2199  
info@nafrottawa.com  
nafrottawa.com

**Littératie financière pour  
les retraités** : 30 oct., de  
8 à 13 h, Centre des congrès  
et des événements d'Ottawa,  
200 ch. Coventry – ☎

**ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION**

C.P. 2216, succ. Main  
Peterborough ON K9J 7Y4  
705-559-9283  
brunet.pierre@sympatico.ca

**Assemblée générale** : 16 oct.  
(préliminaire), heure à déterminer,  
Légion de Peterborough,  
1550 rue Lansdowne O.,  
Peterborough – 🍴 ☎

**LÉGENDE** Pour plus de précisions,  
communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture  
sera servie

\$ – Il y a des coûts pour les  
membres et/ou leurs invités.

☎ – RSVP requis. Téléphonnez  
au(x) numéro(s) indiqué(s).



**ON45 QUINTE**

132, rue Pinnacle (Légion)  
C. P. 20074  
Belleville ON K8N 3A4  
613-968-7212  
fsnaon45@gmail.com

**ON46 QUINTRENT**

77, rue Campbell  
Trenton ON K8V 3A2  
613-394-4633  
federalsupernet@bellnet.ca

**Barbecue (steak) :** 5 juin, à 11 h 30, Légion royale canadienne de Trenton, 19 rue Quinte, Trenton – 🍴☎

**Assemblée automnale :** 22 oct., à 11 h 30, Légion royale canadienne de Trenton, 19 rue Quinte, Trenton – 🍴☎

**ON47 TORONTO ET RÉGION**

C.P. 65120 COP Chester  
Toronto ON M4K 3Z2  
416-463-4384  
fsna@on.aibn.com

**Assemblée générale :** 21 oct., à 11 h 30, Église unie St. Andrews, salle Central Westminster, 117 rue Bloor E., Toronto

**ON48 THUNDER BAY ET RÉGION**

C.P. 29153 COP McIntyre Centre  
Thunder Bay ON P7B 6P9  
807-624-4274  
nafmb48@gmail.com

**Tournoi de golf :** 8 sept., à 14 h, club de golf Emerald Green – 🍴💰☎

**ON49 WINDSOR ET RÉGION**

500, ch. Tecumseh E., C.P. 28080  
Windsor ON N8X 5E4  
519-978-1808  
mcgovernsharon@rocketmail.com

**ON50 MOYEN-NORD**

C.P. 982, succ. Main  
North Bay ON P1B 8K3  
705-498-0570  
nearnorth50@gmail.com

**Assemblée générale annuelle :** 2 oct., à midi, section Callender de la Légion royale canadienne, 345 rue Landsdowne, Callender – 🍴💰☎

**ON52 ALGOMA**

8, rue Gravelle  
Sault Ste Marie ON P6A 4Z6  
705-946-0002  
davischuck@yahoo.ca

**ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS**

C.P. 20133  
Perth ON K7H 3M6  
855-304-4700  
info@fsnaottawavalley.ca

**ON54 CORNWALL ET DISTRICT**

141, cr. Markell  
Cornwall ON K6H 6X2  
613-938-8265  
federalretirees.cornwall@gmail.com

**ON55 YORK**

865, chemin Shefford  
Ottawa ON K1J 1H9  
1-855-304-4700  
federalretirees.york@gmail.com

**ON56 HURON-NORD**

34, cr. Highland  
Capreol ON P0M 1H0  
705-698-5895 (RSVP)  
huronnorth56@gmail.com

**Réunion et barbecue :** 7 juin, de 11 h 30 à 14 h, Loge maçonnique, 171 av. Spruce, Elliot Lake

**QUÉBEC****QC57 QUÉBEC**

660, 57<sup>e</sup> rue O., unité 162  
Québec QC G1H 7L8  
418-661-4896  
anrf@bellnet.ca

**Soirée de Noël :** 14 déc., Centre Le Trait Carré — à l'AGAM (salle des Chevaliers de Colomb), détails à suivre

**Déjeuners :** 26 juin, 31 juil., 28 août, à 8 h 30, restaurant Tomas Tam, 325 rue Marais, Québec

**Sous-section Bas-St-Laurent-Gaspésie**

**Déjeuners :** 12 juin, 4 sept., à 9 h 30, restaurant O'Farfadet, 298 boul. Thériault, Rivière-du-Loup

**Sous-section Saguenay-Lac-Saint-Jean**

**Déjeuners :** 4 juin, 3 sept., à 9 h, restaurant La Normande, 2761 rue M<sup>re</sup> Dufour, La Baie

**Déjeuners :** 26 juin, 25 sept., à 9 h, restaurant Coq Rôti, 430 rue Sacré-Cœur, Alma

**QC58 MONTRÉAL**

1940, Boul. Henri-Bourassa E.  
unité 300  
Montréal QC H2B 1S1  
514-381-8824  
info@anrfmontreal.ca  
anrfmontreal.ca  
facebook.com/retraitesfederauxmtl

**Conférence gratuite :** 9 oct., à 13 h 30, Auberge Universelle Montréal, Salle Pierre de Coubertin, 5000 rue Sherbrooke E., Montréal – ☎

**Conférence gratuite :** 16 oct., à 13 h 30, Château Royal de Laval, 3500 boul. du Souvenir, Laval – ☎

**QC59 CANTONS DE L'EST**

2313, rue King O., unité 210  
Sherbrooke QC J1J 2G2  
819-829-1403  
anrf\_cantons@hotmail.com

**QC60 OUTAOUAIS**

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes  
unité 115  
Gatineau QC J8Y 6T3  
819-776-4128  
admin@anrf-outaouais.ca

**QC61 MAURICIE**

C.P. 1231  
Shawinigan QC G9P 4E8  
819-537-9295  
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

**Déjeuner mensuel :** 12 juin, à 9 h, restaurant Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières

**Déjeuner mensuel :** 14 août, à 9 h, restaurant Chez Auger, 493 5<sup>e</sup> Rue de la Pointe, Shawinigan

**Déjeuner mensuel :** 11 sept., à 9 h, restaurant Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières

**QC93 HAUTE-YAMASKA**

C.P. 25, succ. Bureau-Chef  
Granby QC J2G 8E2  
855-304-4700  
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

**NOUVEAU-BRUNSWICK****NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

C.P. 30068 COP Prospect Plaza  
Fredericton NB E3B 0H8  
506-451-2111  
fredericton@nb62.com  
tinyurl.com/gl2otuh  
facebook.com/branchnb62

**LÉGENDE** Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie

💰 – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités.

☎ – RSVP requis. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).

**NB63 MIRAMICHI**

C.P. 614, succ. Main  
Miramichi NB E1V 3T7  
855-304-4700  
smithrd@nb.sympatico.ca

**NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 1768, succ. Main  
281, rue St George  
Moncton NB E1C 9X6  
506-855-8349  
fnsasenb64@gmail.com

**Banquet** : 3 juin, à 17 h,  
Four Points Sheraton, 40 boul.  
Lady Ada, Moncton – 🍴 \$

**NB65 BAIE DE FUNDY**

C.P. 935, succ. Main  
Saint John NB E2L 4E3  
506-849-2430  
fsna65@gmail.com

**Dîner automnal** : 26 sept.  
(préliminaire)

**NB67 HAUT DE LA VALLÉE**

111, ch. McBurney  
Rockland NB E7P 2R8  
855-304-4700  
dhatheaway@explornet.com

**Assemblée automnale** : 1<sup>er</sup> oct.,  
à 10 h 30, Club Florenceville Kin,  
381 Rte 110 East Centreville,  
Centreville – 🍴 \$ 📞

**NB68 RÉGION DE CHALEUR**

2182, ch. Val-Doucet Rd.  
Val-Doucet NB E8R 1Z6  
506-764-3495  
japaulin@rogers.com

**Assemblée générale** : En  
octobre, détails à déterminer

**NOUVELLE-ÉCOSSE****NS71 CÔTE SUD**

450, rue High, boîte 214  
Bridgewater NS B4V 1V9  
855-304-4700  
PresSouthShoreNS71@gmail.com

**Pique-nique annuel** : 20 juil,  
à 11 h 30, édifice MARC  
Program, 33 ch. Leary Fraser,  
Dayspring – 🍴 \$ 📞

**NS72 COLCHESTER-EAST HANTS**

12, av. Harris  
Truro NS B2N 3N2  
902-893-0543  
902-957-0545  
colchester-easthants@federalretirees.ca

**NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE**

73, ch. Tacoma, unité 503  
Dartmouth NS B2W 3Y6  
902-463-1431  
offmanager@ns.aliantzinc.ca

**Dîner et activité sociale de l'automne** : 30 oct., à 11 h 30 :  
Best Western Plus, 15 ch.  
Spectacle Lake, Dartmouth

**Bénévoles recherchés** : pour  
le CA, pour les comités

**NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE**

C.P. 1131  
Middleton NS B0P 1R0  
902-765-8590 (RSVP)  
nafr75@gmail.com (RSVP)

**Buffet de mets froids** : 22 août, à  
11 h 30, Légion Middleton, 205 rue  
Marshall, Middleton – 🍴 \$ 📞

**NS77 CAP-BRETON**

C.P. 785, succ. A  
Sydney NS B1P 6J1  
902-539-4465  
fsnacb@eastlink.ca

**Assemblée générale**

**automnale** : 18 oct., à 15 h,  
Hall Steelworkers and Pensioners,  
angle des rues Inglis et Prince,  
Sydney – 🍴 \$ 📞

**Bénévoles recherchés** :  
président, secrétaire

**NS78 CUMBERLAND**

C.P. 303  
Parrsboro NS B0M 1S0  
902-661-0596  
carose1948@gmail.com

**Bénévoles recherchés** :  
rédacteur des rapports

**NS79 ORCHARD VALLEY**

C.P. 815, succ. Main  
Kentville NS B4N 4H8  
855-304-4700  
megodon@eastlink.ca

**NS80 NOVA-NORD**

C.P. 775, succ. Main  
New Glasgow NS B2H 5G2  
855-304-4700  
victorfleury@eastlink.ca

**Assemblée générale** : 7 oct.,  
à 14 h, Légion de New Glasgow,  
39 rue Provost, New Glasgow –  
🍴 \$ 📞

**Bénévoles recherchés** : pour  
la défense des intérêts

**ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD****PE82 CHARLOTTETOWN**

C.P. 1686, succ. Central  
Charlottetown PE C1A 7N4  
855-304-4700  
pat@ptassociates.ca

**Barbecue annuel** : 9 juil., à midi,  
Centre agricole sur l'av. University  
(à côté de Sobey's)

**Réunion trimestrielle :**

8 oct., à 14 h, Centre agricole  
sur l'av. University (à côté  
de Sobey's)

**PE83 SUMMERSIDE**

C.P. 1558, succ. Main  
Summerside PE C1N 4K4  
902-724-2302  
cliffpoirier@eastlink.ca

**TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR****NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

2, av. Herald  
C.P. 20052  
Corner Brook NL A2H 7J5  
709-639-5350  
wayneronaldbenett@gmail.com

**NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE**

20A, ch. Memorial  
Gander NL A1V 1A4  
709-256-8496  
dmcoady@nl.rogers.com

**Assemblée générale :**

En septembre, région de Grand  
Falls-Windsor Area, détails  
à déterminer – 🍴 \$ 📞

**Assemblée générale :**

En octobre, détails à déterminer –  
🍴 \$ 📞

**NL87 AVALON-BURIN**

C.P. 21124 COP ch. MacDonald  
St. John's NL A1A 5B2  
709-834-3684  
wcombden70@gmail.com

**Assemblée générale :**

12 juin, à 11 h, Hall St. Gabriel's,  
Marystown – 🍴

**LÉGENDE** Pour plus de précisions,  
communiquiez avec votre section.

🍴 – De la nourriture  
sera servie

\$ – Il y a des coûts pour les  
membres et/ou leurs invités.

📞 – RSVP requis. Téléphonnez  
au(x) numéro(s) indiqué(s).



# Avis aux leaders

**Notre conseil d'administration national a besoin de vous**

**Nous cherchons constamment de bonnes personnes pouvant faire une différence dans la vie de nos 176 000 membres. Notre appel de candidatures pour le conseil d'administration de 2020 commence à la mi-décembre, mais nous ferons bon accueil à votre candidature pour travailler à un projet spécial ou siéger à un comité dès maintenant.**

Si vous avez de l'expérience à l'échelon de la direction, soit dans le cadre de votre ancien emploi ou de votre travail bénévole, et que la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et les politiques de soins de santé pour les Canadiens âgés vous passionnent, alors prenez contact avec nous.

Pour en savoir plus sur les occasions de travailler à des projets spéciaux et de siéger à des comités, veuillez communiquer avec [elections@retraitesfederaux.ca](mailto:elections@retraitesfederaux.ca)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees



Notre réseau de bénévoles au sein des sections a un rôle important à jouer dans les démarches de défense des intérêts à la base, le recrutement des membres et la gouvernance. Voici un aperçu de nos réalisations.

- 1 Lionel Binette, membre de longue date de la section de Kootenay, est décédé en mars dernier, à l'âge de 99 ans. M. Binette était renommé pour sa récitation du poème *Au champ d'honneur* pendant les cérémonies du jour du Souvenir à Nelson, en C.-B.
- 2 Photo d'équipe de l'exécutif de la Section de la Huronie, lors de sa foire d'information sur les partenaires privilégiés d'octobre dernier. 1<sup>re</sup> rangée, de g. à d. : Jackie Akeson, Nancy Viktil, Kathy Rupnow, Fred Heyduk. Rangée arrière : Barry Elson, Dianne Michals, Noreen Campbell.
- 3 Délégués de Voix vibrantes, pendant leur rencontre avec la députée Cheryl Hardcastle pour discuter des priorités électorales de 2019, lors de la journée de lobbying du 20 février de l'Association. De g. à d. : Cynthia Forman (Retraités fédéraux), Dennis Henry (Fédération canadienne des retraités), Gerry Tiede (ACER-CART) et Cheryl Hardcastle, députée de Windsor-Tecumseh (NDP).
- 4 Gillian Troy regarde Jean-Guy Soulière remettre à son mari Stephen Troy la Mention d'honneur du président lors d'une réception pour honorer les sept années de service dévoué de M. Troy au conseil de la Section d'Ottawa. Malheureusement, M. Troy est décédé d'une péritonite, le 29 novembre.
- 5 Le 2<sup>e</sup> vice-président de la Section de Québec, Serge Boisseau, en compagnie d'un membre du Royal 22<sup>e</sup> Régiment lors d'un événement de recrutement à Valcartier, au Québec, le 11 sept. 2018.
- 6 Keith Greenfield, de la Section de la vallée de l'Algonquin, en train de mettre la main à la pâte au stand de l'exposition 2019 de Petawawa.



Photo : Bill Metcalfe/Nelson Star



4



Photo : Yves Bouchard

5



3



6

Photo : Nancy Gleason



# AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

## BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Lottie Klapatiuk  
Charles Van De Bon

## BC02 CHILLIWACK

Margaret Rose Aucion  
Carol Ann Bowers  
William Chamber  
Phyllis Dupleton  
Alice Golden  
Harold Kowalsky  
Carol Law  
Shirley Law  
Barry Penner

## BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Shirley Allnut  
Jim Balmforth  
Valerie Chapman  
Warwick (W. T.) Critchley  
Jerry Dusik  
Frances Law  
George Leggett  
Reginald Moretto  
Mary Williams

## BC08 VANCOUVER

Beryl Achtzener  
Harold Almrud  
Gerald Bomba  
Betty Endersby  
Thelma Gayton  
J. Haydon  
Nur Khan  
Norah Manuel  
Gerald McGee  
Diane Meehan  
Neil Ornstein  
Bendt Oxholm  
Scott Paterson  
Terry Richert  
Ronald Robinson  
George Tanner  
Robert Van Norman

Janet Van Norman  
Robert Young

## BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Jack Basuk  
Philip Bissell  
Glenn Boughton  
Graham Cale  
Helen Carroll  
John Carruthers  
Marion Comerford  
Joseph Cunningham  
Daphne Dalsin  
Gladys Dibben  
Dawn Easingwood  
Donald Faris  
William Fowler  
Robert Henry  
Joyce Image  
Frances Kuc  
T. L. Lacroix  
Mary Logan  
Robert Love  
Donald Rex MacDonald  
D. Massey

Vera McKinstry  
Lewis Neff  
George Olson  
Joan Pattee  
Joan Poyntz  
Charles Rogers  
Josephine Salton  
Margaret Shama  
Charles Thibadeau  
Charles Titus  
Marie Joan Trofimuk  
Juta Vanajan  
Sally Walker  
R. A. Woodruff  
John Woodward  
Art Wright

## BC13 KOOTENAY

Lionel Pinette

## BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Mary (Mollie) Brygadyr  
Dawneen Cooper-Allen  
Janice Frazelle  
Margaret Gronow  
Shirley Heslip  
John C. Holroyd  
Margaret Jackson  
Judith Klassen  
Claudette Lake  
Joan Lamb-Reilly  
Archie Lowdon  
George Lawson  
Verena MacQuarrie  
Jane V. Olsen  
Edward Osis  
David Rogers  
Doreen May Smith  
Elizabeth Thibeault  
Gary Wallace

## AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Doug Benson  
Geoff Dexter  
Terry Harder  
Brian Kemp  
John Rocheleau  
Sandy Soltis

## SK23 MOOSE JAW

Barry Ballagh  
Michel Bourdages  
Millie Regimbald  
Bob Shehyn  
Gwendoline Ward

## SK25 SASKATOON ET RÉGION

Richard Fahl  
Mary Anne Kennon  
Sophia Markowski  
Leo P. Meier  
Donald H. Onclin  
Yvonne Washington

Murray E. Stillwell  
Joan L. Yorke  
C. G. Youngs

## MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

J. Bagacki  
Henry Dallmeier  
H. Fontaine  
Ken Philipchuk  
Patricia G. Schneider  
Shelley Usick

## MB91 EST DU MANITOBA

Irene Biebrich  
Lloyd Bisson  
Robert Bruneau  
Ruth Dobbin  
Walter Fedoronchuk  
Adrienne Nerbas  
Edgar Ellis Sexton  
Dorothy Steinke  
Carol Walton

## ON38 KINGSTON ET DISTRICT

S. J. Arenburg  
Bernard Hamel  
W. Stevenson  
Edward Wilson

## ON41 SECTION DE LA PÉNINSULE DU NIAGARA

Dennis Stapleton

## ON50 MOYEN-NORD

James Moore

## QC57 QUÉBEC

Gustave Audet  
Michel Gaboury  
Élise Poulin Larouche  
Raymond Prévost

## QC58 MONTRÉAL

Michel P. Archambault  
Jacques Archambault  
Raoul Archambault  
Pierre D. A. Beausejour  
Gabriel Beland  
Jean Benoit  
Louise Bertrand  
Tremblay  
Juliette I. Y. Bolduc  
Marc Bolduc  
Nicole Boudreau  
Lise Breton  
C. N. Bujold  
Huguette Deslauriers  
Bureau

Rosaire Capistran  
Loyola Chabot  
Madona Charlebois  
Roch Chevigny  
Diane Cross  
R. Daoust  
Micheline Dufresne  
Guy Durocher  
Yvan Grenon  
Mary Cora Hackett  
Jean Hebert  
Gilles Hebert  
Ivan Hebert  
J. A. Isabelle

Clifford H. Jansz  
Réal J. Lauzier  
Louise Lessard  
Isabel Brasil Maiato  
Aimé Melancon  
Berthe Messier  
Luc Nobert  
J. N. Gilles Plante  
Françoise Potvin  
Anita Poulin  
Monique Renaud  
Aurèle Robert  
Jeannette R. Routhier  
René Sarrazin  
Jean-Lys St-Denis  
Janvier Tetreault  
Robert Therrien

## QC61 MAURICIE

Fernand Desbiens  
Yvon J. Dionne  
Simone Forest

## NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Berice Babineau  
Barbara Anne Cleveland  
Betty Lynn Cornell  
Morton (Sunny) Dixon  
Jack Irvin Estabrooks  
Ruth C. Killam  
Pauline M. Legere  
Victor T. E. Lothesington  
Renee Maitland  
James Nixon  
Leona M. Paguet  
Louis G. Quigley  
David C. Rossiter  
Alan Sharpe  
Permillia A. Taylor  
Muriel Avis Tower  
Mary Loretta Williams

## NB65 BAIE DE FUNDY

Bernard Ball

Robinson Blackhurst  
Christina Crawford  
Philip Hartford  
William MacDonald  
Marion McLean  
Joan Narrowmore

## NS71 CÔTE SUD

Sylvia Tibbitts  
Eva White

## NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

Charles H. Johnson

## NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ken Brown

## NS79 REX GUY-ORCHARD VALLEY

Donald F. Baker  
Russell W. Bonn  
Miriam J. Coldwell  
Minnie L. Dimock  
Don Duggan  
Elwin G. Grant  
Edith F. (Edie) Hannam  
Dorothy E. Howard  
David C. Irving  
Murray W. Jollimore  
Glenden E. Kelley  
Richard W. Phillips  
Harry D. Rand  
Edward T. Rigby  
Norma H. Slatter  
Charles A. Webb

## PE82 CHARLOTTETOWN

Joan (Bunty) Albert  
Gary A. Bass  
Isabel Bowman  
Donald Clayton Harris  
Robert Delmer Donnelly  
Roma Jean Francis  
Patricia LeGrow  
Errol Chesley MacNeill  
Leo Murphy  
Nancy Sellick  
Guy N. Smith  
William Stephenson

## PE83 SUMMERSIDE

Deb Calviello  
Uneeda Gallant  
Eileen Lantz  
Mary Martin



# NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE!



Membres de l'équipe des services aux membres, de g. à d. : Olga Bindutiye, Melanie Garceau, Cynthia Ouellet, Shedley Jolibois, Jeff Wolfson et Sylvain Ouellet

Notre équipe du recrutement et des services aux membres peut vous aider pour tout, qu'il s'agisse d'un renouvellement d'adhésion, d'une mise à jour de coordonnées, d'offres des partenaires privilégiés ou de l'inscription de nouveaux membres.

## Devenez membre

Protégez vos pensions et obtenez des taux exclusifs sur l'assurance voyage ainsi que des rabais offerts par nos partenaires. Avec plus de 176 000 membres, dont des centaines de bénévoles dévoués, Retraités fédéraux travaille avec diligence pour protéger les intérêts des retraités fédéraux actuels et futurs. Devenez membres dès aujourd'hui — **plus nous représentons de membres, plus notre voix collective sera entendue.**

### Qui peut adhérer?

Les membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la GRC, ainsi que les juges de nomination fédérale. Toutes les personnes admissibles à une pension fédérale, ainsi que leurs conjoints et survivants, peuvent devenir membres. Et il n'est pas nécessaire d'être à la retraite pour adhérer.

### Cotisations en 2019

	ANNÉE	MOIS
Individuelle	50,28 \$	4,19 \$
Familiale	65,16 \$	5,34 \$

### Comment adhérer

1. Allez sur [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca) et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

### Modes de paiement

1. Retenues mensuelles sur votre pension (les RCS)
2. Carte de crédit
3. Chèque à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux

## Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

### Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

### Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux

Association nationale des retraités fédéraux  
865, chemin Shefford  
Ottawa ON  
K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.



## Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca), ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

Nous serons heureux de vous servir.



# RABAIS exclusif pour les

**RETRAITÉS FÉDÉRAUX**

**10 % DE RABAIS**  
sur nos forfaits Voix et textos\*

**15 % DE RABAIS**  
sur nos forfaits de données\*

## Forfait Voix et textos

**INCLUS: PRIME DE MINUTES**

~~25\$~~  
Rabais  
10%  
**22.50\$** /mois\*



Obtenez le  
**Moto  
E<sup>5</sup> Play**  
pour **0\$\***

**150 300 minutes\***  
 Messages texte **illimités**

## Forfait Intelligent

**INCLUS: PRIMES DE MINUTES ET DONNÉES**

~~40\$~~  
Rabais  
15%  
**34\$** /mois\*



Obtenez le  
**Samsung  
Galaxy J3**  
pour **0\$\***

**500 Mo 2 Go de données\***  
 **200 400 minutes\***  
 Messages **illimités**

Les forfaits incluent les minutes partout au Canada, la boîte vocale, l'afficheur du numéro et du nom.

Composez le **1 844 483-2290** ou visitez [sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux](https://sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux)

✓ Forfaits pancanadien à partir de **16<sup>20</sup>\$/mois\***

✓ Forfaits **Canada/États-Unis** pour « snowbirds »

✓ Grand choix de téléphones à partir de **0\$**

✓ Couverture réseau LTE nationale **fiable**

\*L'offre est en vigueur jusqu'au **30 juin 2019** ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes, textos et données s'applique seulement avec un contrat de service de 2 ans aux forfaits individuels de 18 \$/mois à 60 \$/mois et aux forfaits Couples et Famille; la prime n'est pas admissible avec les forfaits Canada/États-Unis. Les primes de données s'appliquent uniquement dans le cadre de contrats de 2 ans pour les forfaits individuels de 32 \$ à 95 \$ par mois et les forfaits à partager avec données de 55 \$ et 80 \$ par mois. La prime de données est incluse dans les forfaits ci-dessus et n'est pas admissible pour la prime du double des minutes, textos et données et ne s'applique pas aux forfaits Canada/États-Unis. L'offre ne peut pas être combinée. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent aux contrats de 2 ans. Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 844 483-2290 ou visitez [sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux](https://sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux) pour plus de détails.

# Des économies qui vous donneront envie de vous sortir la tête par la fenêtre.



« Qui est-ce qui n'aime pas la sensation du vent dans son pelage? »



Obtenez une soumission et courez la chance de

**GAGNER  
25 000 \$<sup>†</sup>**

## Votre fournisseur d'assurance vous accorde-t-il la priorité?

À titre de membre l'Association nationale des retraités fédéraux, vous bénéficiez de taux préférentiels et d'offres exclusives pour vos assurances habitation et auto par l'entremise de Johnson – « cela vaut certes le temps de se donner la patte ».

**1 877 742-7490**

[Johnson.ca/retraitesfederaux](http://Johnson.ca/retraitesfederaux)



Association nationale  
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE  
PRIVILÉGIÉ**

**JOHNSON**   
**ASSURANCE**

**HABITATION · AUTO · VOYAGE**

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson » ou « JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique. Au Québec, les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et pour le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès de Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits s'appliquent uniquement aux polices d'assurance souscrites auprès de Unifund ou RSA. L'assurance automobile n'est pas offerte en BC, au MB ou en SK. L'assurance habitation n'est pas offerte au NU. Johnson, RSA et Unifund sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. <sup>†</sup>AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu de JI avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : [www1.johnson.ca/fr/cash2019](http://www1.johnson.ca/fr/cash2019).